FRC MAGAZINE
www.frc.ch
Nº 16 – mars 2009 – 6 francs – 4 euros
FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS
INDÉPENDANT ET SANS PUBLICITÉ

CFF: MONSIEUR PRIX DONNE LE TON

«Les pendulaires sont prisonniers du système»

Stefan Meierhans

BONUS ÉCOLOGIQUE
L'acheteur a de quoi devenir vert

ACHATS SUR INTERNET
Limitez vos frais de douane

TEST LESSIVES
Méthodes écolos riches en surprises!

Monsieur Prix sort du bois

Quadragénaire urbain et branché, Stefan Meierhans, le nouveau Monsieur Prix, détonne par rapport à ses prédécesseurs (notre interview, p. 8). Tout sourire, il vous glisse d'entrée de jeu qu'il doit son poste aux associations de consommateurs: «C'est grâce à elles qu'il existe aujourd'hui une Surveillance des prix pour nous protéger des abus.» S'il est cordial, l'hommage révèle aussi un sens très rodé de la communication. Certes, l'homme est issu du sérail de l'administration fédérale, mais il vient de quitter le géant de l'informatique Microsoft, où il a œuvré comme conseiller juridique et porte-parole pour la Suisse romande.

Ce communicateur inaugure donc un changement de style mais aussi d'époque. Il ouvre son propre blog, s'apprête à publier en ligne différents comparatifs de prix et innove, avec une étude nationale inédite sur les tarifs d'accueil de la petite enfance.

Pragmatique, Stefan Meierhans est conscient des compétences limitées dont le Parlement a doté son poste. En décembre dernier, seule la colère de milliers de consommateurs, partagée à Berne, a réussi à endiguer les hausses des tarifs d'électricité. En attendant peut-être d'autres moyens (cf. p. 27), il affûte la seule arme à sa disposition, celle de la pression publique via les médias. La bonne nouvelle, c'est qu'il ne s'en prive pas!

Si vous avez décidé de rouler écolo, renseignez-vous (p. 11). Nos comparatifs des taxes auto et des rabais accordés par certaines assurances sur votre prime RC à l'achat d'une voiture «propre» ou peu gourmande, montrent des différences de prix édifiantes, doublées d'un manque évident de concertation sur le type de véhicules ayant droit à une réduction. Pour rouler vert, doit-on pour autant subir cette jungle?

La Journée internationale de la consommation, le 15 mars, est l'occasion de réfléchir à la nécessité de renforcer le droit à l'information et à la protection des consommateurs. Que ce soit en interdisant la pub vantant la malbouffe pour les jeunes (p. 24) ou en développant un droit à l'information, notamment en matière de services financiers et bancaires. Qui s'en plaindrait?

Carole Pirker

SOMMAIRE

3 **Impôts**
Quelles aides pour remplir sa déclaration?
4-5 Coups de chapeau et Bonnets d'âne
6 La FRC vous défend
7 **Internet** Comment démarrer sans soucis
11 **Automobile**
Comparatif des taxes et primes écolos

INTERVIEW
8 Le nouveau monsieur Prix fixe ses priorités

TEST
14 **Musique numérique**
19 **Ils ont testé pour nous**
20 **Lessives**
Des méthodes alternatives riches en surprises

HUMEUR
18 Le billet de Laurent Nicolet

ARC/Jean-Bernard Sieber

ALIMENTATION
24 **Se nourrir sainement** Mission impossible?

FRC POLITIQUE
26 **Bonus écologique** Berne peut faire mieux

CELA VOUS EST ARRIVÉ
28 **Service Connect 118 et abonnement par SMS** Comment y échapper

IMPRESSUM

ÉDITEUR
Fédération romande des consommateurs

PRÉSIDENTE
Monika Dusong

RÉDACTRICE EN CHEF
Carole Pirker

RÉDACTION
Aline Clerc
agriculture, environnement
Luc-Olivier Erard
journaliste RP
Nadine Frossard
juriste Permanence
Huma Khamis
sciences, tests
Florence Bettschart,
droit
Valérie Muster
conseil Permanence
Anne Onidi
journaliste stagiaire
Nadia Thiongane
économie

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Mathieu Fleury
François Maret

PHOTO
ARC/Jean-Bernard Sieber

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE
Martin Nieva
atelier.graphique@pwnet.ch

COTISATION-ABONNEMENT
60 fr. par an (10 numéros),
2 ans 110 fr. (20 numéros)
étranger 80 fr.
(10 numéros)
Abo de soutien à la FRC
90 fr. (2 ans 160 fr.)
CCP:
FRC Lausanne 10-21314-6

ADRESSE RÉDACTION
www.frc.ch, info@frc.ch
cp 6151, rue de Genève 7,
1002 Lausanne
Tél. 021 331 00 90
Fax 021 331 00 91

COPYRIGHT
Tous droits réservés.
Aucun article de ce journal ne peut être reproduit ni diffusé sans autorisation expresse de la FRC ou de la rédactrice en chef.
L'utilisation des tests à des fins publicitaires est interdite.

ACCÈS WEB
Obtenez votre mot de passe sur www.frc.ch grâce à votre numéro de membre

IMPRESSION
Swissprinters IRL, Renens, sur papier certifié FSC (respectant l'environnement, blanchi sans chlore), 28 500 exemplaires

Impôts Comment faire sa déclaration sans s'enflammer

Même si l'informatique simplifie les démarches fiscales, se faire aider par des pros reste possible, et même abordable.

«En raison des envois massifs destinés aux 370 000 contribuables, notre service est momentanément surchargé.» Combien de contribuables vaudois se sont-ils échauffés en tentant de joindre leur administration fiscale? Alors que le délai pour renvoyer sa déclaration approche, la FRC a décidé de vous donner quelques pistes pour ne pas perdre les nerfs dans la jungle de la fiscalité.

Aujourd'hui, tous les cantons romands vous permettent de remplir votre déclaration grâce à un logiciel à télécharger (retrouvez tous les liens sur **www.frc.ch**). Simple d'utilisation, cet outil vous guide pas à pas dans votre déclaration, ce qui évite le risque d'erreurs engendré par des reports fastidieux d'une page à l'autre. Autre avantage, vous pouvez reprendre votre déclaration de l'année précédente, en ne saisissant que les éléments à modifier.

Si vous êtes indépendant ou propriétaire, que vous changez d'état civil (mariage, divorce) ou que votre situation comporte des aspects intercantonaux ou internationaux, une fiduciaire ou un comptable seront en revanche mieux à même de faire face aux nombreux détails à côté desquels vous risquez de passer. Or ces détails représentent des montants à ne pas négliger. Un spécialiste pourra aussi vous donner de nombreuses informations utiles concernant les déductions que vous pouvez faire. Il pourra aussi vous aider à planifier votre fiscalité.

A qui faire confiance?

Alors qu'il s'agit de confier des éléments sensibles de sa situation, comment savoir à qui faire confiance? Que penser par exemple des petites annonces qui proposent ce service pour cinquante francs? La réponse est d'autant plus délicate qu'aucun diplôme n'est requis pour remplir une déclaration d'impôts, puisque tout un chacun peut le faire! Le risque que vous encourez en faisant appel à des personnes peu compétentes connaissant mal la loi est qu'elles oublieront certaines déductions.

S'agissant des tarifs pour une déclaration d'impôts, ceux-ci peuvent varier fortement selon la formule que vous choisissez. Les tarifs proposés dans des petites annonces correspondent souvent à des prix d'appel qui sont ensuite majorés selon le temps passé sur le dossier. Selon Gian-Franco Locca, directeur de CFT compagnie fiduciaire Temko, «pour une déclaration simple, soit avec un certificat de salaire, un compte épargne et les déductions usuelles, vous pouvez trouver des petites fiduciaires qui vous font votre déclaration pour 100 francs. Si vous optez pour un membre de la Chambre fiduciaire, le premier prix est en général de 250 francs.»

Enfin, un dernier rappel: même si un spécialiste est mandaté, le contribuable doit vérifier les données de sa déclaration d'impôts, car il est responsable de celle-ci. S'il s'avérait que certains postes ont été oubliés, il ne pourra se retourner contre son mandataire et risque, le cas échéant, de payer une amende.

Florence Bettschart

CONSO MALIN

- **Certaines associations, telles l'AVIVO ou Pro Senectute, proposent dans chaque canton des services d'aide pour remplir sa déclaration à des prix modiques (tous les lien sur www.frc.ch).**
- **Avant de consulter quelqu'un, il est conseillé de préparer tous les documents utiles. L'AVIVO dresse sur son site une liste des documents nécessaires à l'établissement de la déclaration d'impôts (lien sur www.frc.ch). Vous gagnerez du temps et de l'argent!**
- **Si vous manquez de temps, n'hésitez pas à demander un délai à votre administration fiscale, le premier vous étant automatiquement accordé.**

ARC/Jean-Bernard Sieber

Tous les cantons mettent désormais à disposition des contribuables un logiciel simple d'utilisation.

A **Waldmeier AG**, Neuendorf (service technique Nintendo pour la Suisse), qui remplace gratuitement, sans ticket de caisse, une télécommande de console Wii qui s'est cassée après moins d'une année d'utilisation.

Au service de réservation **Minotel Suisse**, qui offre une nuit d'hôtel à Londres suite à des problèmes survenus dans un autre hôtel de la chaîne, un an auparavant.

A **Bucher et Walt**, spécialiste d'articles nautiques à Saint-Blaise, dont la qualité du service est signalée par plusieurs lecteurs suite à différents problèmes avec des GPS.

Au magasin de sport **Follomi**, à Sion, qui a pris en charge des raquettes achetées en décembre 2004 dans un magasin qui a fermé depuis, et qui prête une paire pendant la réparation.

A **Swarovski**, à Lausanne, qui a réparé gratuitement un article acheté il y a plus de quinze ans.

Livre Le pouvoir d'achat, ça se travaille!

Avec «Savoir booster son pouvoir d'achat - Le guide pour dépenser mieux et gagner plus», le Français Florent Gaillard prouve que le consommateur n'est pas destiné par nature à se faire plumer sans réagir. L'ouvrage vous ôtera tout scrupule dans votre chasse au gaspi en indiquant sites Internet gratuits et meilleurs commerces à bas prix. Sans inciter à se serrer la ceinture, ni noyer le lecteur sous un flot d'instructions obscures, l'auteur propose avec humour des plans d'action dans chaque domaine de la conso: réduire sa facture d'électricité, consommer moins d'essence, devenir infidèle (à son assurance!), utiliser Internet intelligemment, ne pas croire aveuglément son banquier, demander une augmentation, changer de destination de vacances... Monsieur «Bons Plans» ne néglige aucune piste. A lire pour pêcher de bonnes idées, mais surtout pour prendre conscience de son pouvoir d'achat, et de son pouvoir... tout court!

L.-O. E.

«Savoir booster son pouvoir d'achat», Florent Gaillard, Flammarion, 2009

www.isitfair.eu Débusquez les pratiques commerciales déloyales

Comportement honnête ou déloyal? Telle est la question à laquelle un nouveau site Internet tente de répondre. La Commission européenne vient en effet de mettre en ligne la liste noire des pratiques commerciales déloyales. Trente et une pratiques illégales ont été recensées, et nombre d'entre elles se retrouvent aussi en Suisse.

Un quiz permet aussi de tester vos connaissances. Vous laissez-vous facilement prendre au piège d'une arnaque ou savez-vous résister aux tentations douteuses?

F.B.

A consulter absolument en cas de doute sur une pratique commerciale:

www.isitfair.eu

51%

la part des déchets urbains recyclés en Suisse en 2007.

12%

l'écart, dans l'hôtellerie, entre les prix en Suisse et ceux pratiqués dans les pays limitrophes. En 2000, cet écart était encore de 25%.

Energie Les électriciens retournent au charbon

Une centrale au charbon? Pour cette idée qui fleure bon l'inconscience écologique, les Forces motrices bernoises (FMB) ont été distinguées à Davos. Bien sûr, pas par les décideurs d'hiver de la station grisonne, mais par les ONG qui désignent désormais chaque année, lors du Forum, une entreprise qui s'est particulièrement illustrée par un comportement irresponsable en matière sociale et environnementale. «En Suisse, les FMB se présentent comme une entreprise qui encourage les énergies renouvelables. Paradoxalement, l'entreprise a investi quelque 1,6 milliard de francs dans une centrale à charbon dans le village de Dörpen, en Allemagne», a dénoncé l'organisation Public Eye Award, qui note également que ladite centrale fait suite «à une longue suite de projets irresponsables» engagés par les FMB.

Fotolia

L.-O. E.

120 000

le déficit en places de crèches en Suisse. L'Autriche consacre trois fois plus et le Danemark dix fois plus de moyens à l'accueil des enfants jusqu'à 4 ans.

4073

le nombre de requêtes adressées à l'ombudsman des banques en 2008 (1505 en 2007), dont 1800 concernent des produits dits «à capital garanti» émis par Lehman Brothers.

La Poste trop sûre de son coup

Les clients de La Poste ont été informés par courrier des nouveaux tarifs pour l'envoi de colis en Suisse et de courrier à l'étranger qui devraient entrer en vigueur le 1er avril 2009. Les petits paquets Economy coûteront 16% de plus. Le prix des lettres aux amis européens renchérit de 8%. En période de crise, même les entreprises publiques n'ont pas de pitié pour le portemonnaie des consommateurs. Autre surprise, ces tarifs sont rendus publics alors que Monsieur Prix doit encore donner son aval. Sûre d'elle, La Poste! Cerise sur le gâteau, avec l'abaissement du monopole de La Poste au 1er juillet, les lettres de plus de 50 grammes seront soumises à la TVA. Le consommateur va-t-il passer à la caisse une seconde fois dans la même année? Le conseil d'administration de La Poste n'a pas encore pris sa décision. **N. T.**

ENVOIS NATIONAUX	ANCIEN	NOUVEAU	ÉCART (%)
Colis Economy jusqu'à 2 kg	6 fr.	**7 fr.**	16,7
Colis Priority jusqu'à 2 kg	8 fr.	**9 fr.**	12,5
Colis Economy jusqu'à 10 kg	11 fr.	**10 fr.**	-9,1
Colis Priority jusqu'à 10 kg	13 fr.	**12 fr.**	-7,7
ENVOIS EUROPE	**ANCIEN**	**NOUVEAU**	**ÉCART (%)**
Lettre standard Economy jusqu'à 20 g	1 fr. 20	**1 fr. 30**	8,3
Lettre standard Priority jusqu'à 20 g	1 fr. 30	**1 fr. 40**	7,7
Maxilettre Economy jusqu'à 500 g	8 fr.	**9 fr. 50**	18,8
Maxilettre Priority jusqu'à 500 g	13 fr.	**14 fr.**	7,7

BONNETS D'ÂNE

Au site d'enchères **Ricardo.ch,** qui n'accepte pas la publication d'offres de vente concernant les bons issus de cartes émis par les grands distributeurs Migros et Coop.

A **Camille Bloch,** dont le Ragusa noir est vendu 1 franc 50 malgré ses 25 g, soit 6 francs les 100 g.

A **Denner,** qui valse avec des étiquettes «viande suisse» au recto et «cheval canadien» au verso d'un emballage.

Au **TCS,** qui propose de recevoir gratuitement huit numéros de la *Revue automobile* à condition d'accoler une vignette sur le bon de commande et de... verser 20 francs.

A **Media Markt,** qui demande 456 francpour réparer un objet acheté 459 franc

A **Coop,** qui dit vouloir renoncer aux asperges d'outre-mer. Sans trop se mouiller, on peut douter du fait que les asperges du Mexique vendues à Martigny soient venues à pied sec.

Landi fait du foin pour rien

Un client a finalement pu faire réparer sa motofaucheuse. Que d'énergie pour faire reconnaître un défaut de fabrication!

«Le 6 août 2005, j'ai acheté une motofaucheuse environ 1500 francs chez Landi. Cette machine, garantie cinq ans, a bien fonctionné, avant de tomber en panne en mars 2008. Je l'ai alors rapportée chez Landi, à Môtiers, qui l'a envoyée à son centre de réparation à Dotzigen. Une semaine plus tard, on m'informe que la machine serait tombée en panne suite à un manque d'huile, dégât qui n'est pas couvert par la garantie. Le devis de réparation se monte à 799 fr. 20. Je conteste toute faute, car j'ai régulièrement vérifié le niveau d'huile.» **Frédéric Sandoz**

ARC/Jean-Bernard Sieber

Une experitise a finalement donné raison à Frédéric Sandoz.

Un litige?
Un problème?

Si vous êtes membre de la FRC, Nadine Frossard, juriste à la Permanence FRC, vient à votre secours. 0848 575 105 (tarif normal)

Contactée par M. Sandoz, la FRC demande, début 2008, que Landi mandate un expert indépendant pour émettre un avis neutre sur les raisons de la panne. Landi propose alors de soumettre la motofaucheuse au fabricant du moteur lui-même, précisant que le coût de 250 francs serait supporté par celui qui a tort.

Refus de garantie

L'enseigne estime que le fabricant peut être considéré comme neutre, mais la FRC en doute. Landi refuse pourtant de confier l'examen à un expert indépendant. Le suivi du dossier est ensuite retardé par les vacances d'été. A la rentrée, contre toute attente, Landi annonce que sa succursale de Môtiers n'est pas tenue d'assumer la garantie, puisqu'elle n'aurait pas vendu elle-même la motofaucheuse!

Le gestionnaire est alors contacté par téléphone. Il semble revenu à de meilleurs sentiments et nous affirme que le constructeur du moteur est bien un expert neutre. De bonne grâce, et pour éviter les frais importants d'une expertise privée, nous convenons alors d'accepter l'expert proposé. Cette démarche a lieu après la mi-septembre.

L'utilisateur n'y est pour rien

A la fin d'octobre, sans aucune nouvelle de Landi, nous revenons à la charge. Deux jours plus tard, Landi Suisse nous informe que l'expertise a établi qu'il y a bien eu une fuite d'huile, mais que celle-ci est due au défaut de plusieurs pièces du moteur. L'utilisateur n'est par conséquent en rien responsable de la panne, et la garantie doit intervenir en sa faveur. Enfin un résultat tangible pour Frédéric Sandoz: le moteur de sa motofaucheuse sera remplacé sans frais.

Finalement, notre membre a été privé de sa motofaucheuse pour les foins de 2008, mais il pourra en profiter en 2009 avec un moteur tout neuf. Landi avait bien raison quant au manque d'huile à l'origine de la panne, mais il a tout de même fallu que le moteur soit démonté pour qu'on se rende compte que le défaut provenait des matériaux et non d'une mauvaise utilisation de la machine par son propriétaire. Que de temps perdu pour finalement s'entendre dire que l'expertise était utile et que le client avait raison!

N. F.

«C'est décidé, je me mets au Net»

Si vous évitez Internet pour des raisons financières ou par crainte d'un monde trop complexe, suivez le guide…

Trouver un coiffeur à domicile ou préparer un voyage, relire un classique, apprendre l'anglais ou retrouver un test sur les techniques d'épilation, ça serait tellement plus simple avec Internet…

ACHETER d'occasion, c'est possible

Des tests et des conseils sont régulièrement publiés par *FRC Magazine*. Mais on peut aussi se contenter d'un outil de seconde main. L'association Joker, à Lausanne, contribue par exemple à un recyclage intelligent des ordinateurs, donnés ou vendus à très bas prix à des personnes en difficulté financière. L'association organise aussi des cours (021 566 71 74).

SE CONNECTER n'hésitez pas à demander de l'aide

Les connexions les plus simples se font grâce à un modem qui se place entre la ligne téléphonique et l'ordinateur. Ensuite, un simple CD-Rom, fourni par l'opérateur téléphonique, par exemple, peut suffire à installer sur l'ordinateur les programmes nécessaires. Il est plus facile de se faire aider par un ami ou un membre de la famille. Les opérateurs ont aussi des offres «tout en un», de l'achat de l'ordinateur aux premiers conseils en informatique, en passant par l'installation du matériel. Toutefois, ces prestations ne sont pas spécialement bon marché (compter près de 1000 francs chez Swisscom, par exemple).

SURFER pour ne pas se perdre dans son salon

Une fois votre ordinateur branché et installé, à vous le monde! Vous avez accès gratuitement à des milliards de pages. Dès lors, comment trouver ce que vous cherchez? Aujourd'hui, pratiquement toutes les activités économiques courantes ont leur pendant sur Internet. Le plus simple est donc de vous référer à ce que vous connaissez! Tous vos journaux, vos chaînes de télévision, la plupart des commerces que vous fréquentez et toutes les administrations suisses (canton, commune et Confédération) ont leur site Internet. Il suffit généralement de taper leur nom, et vous arriverez en terrain connu. Ainsi le site de la FRC s'appelle-t-il tout naturellement **www.frc.ch**, celui de la Télévision suisse romande **www.tsr.ch**. Si vous cherchez un document officiel ou un service public, allez sur **www.ch.ch**.

L.-O.E

Fotolia

Avec l'aide appropriée, l'âge n'est pas un obstacle pour se lancer sur le Net.

LES ADRESSES UTILES POUR LES SENIORS

Si ces étapes sont simples pour ceux qui utilisent l'informatique régulièrement à la maison ou au travail, les questions apparaissent vite insurmontables pour les débutants. Pas de panique! N'hésitez pas à prendre des cours, c'est bien plus simple et plus convivial. L'association Cyber-seniors met sur pied de nombreux cours de base pour Internet, la photo numérique, le traitement de texte ou l'e-mail (021 923 80 76). Dans plusieurs cantons romands, Pro Senectute organise des cours pour débutants destinés aux seniors:

VAUD	021 646 17 21
FRIBOURG	026 347 12 40
NEUCHÂTEL	032 886 83 40
ARC JURASSIEN	032 886 83 20
GENÈVE	022 807 05 65
VALAIS	027 322 07 41

M. PRIX «Je ne veux plus d'

La Poste, les CFF, les producteurs d'électricité, mais aussi les médicaments

«C'est à vous que je dois mon poste!» Son français est presque parfait. Sous ses yeux bleus, le sourire s'élargit. Stefan Meierhans, le nouveau Monsieur Prix qui a succédé à Rudolf Strahm, démarre l'entretien par ce petit détour en forme d'hommage. Certes, il est le premier surveillant des prix à occuper ce poste à 100%, signe que la fonction bénéficie du plein soutien du Département de l'économie. Mais la remarque a une autre visée. Le «vous» en question, c'est bien sûr l'ensemble des associations de défense des consommateurs qui ont déposé, voilà trente ans, l'initiative populaire pour empêcher des abus dans la formation des prix (cf. p.10). Accepté par le peuple et les cantons, le texte donnera naissance à l'actuelle loi sur la surveillance des prix, à la base du poste qu'occupe ce docteur en droit depuis le 1er octobre dernier.

Ce sens aigu de la communication, ce quadragénaire urbain, branché et polyglotte – il parle cinq langues – l'a sans doute développé au fil de ses précédents emplois. Que ce soit à l'Office fédéral de la justice ou au Département fédéral de justice et police. Mais il l'a sans doute aiguisé lorsqu'il était directeur des affaires sociales auprès de Microsoft Suisse, son dernier emploi avant de rejoindre le département de Doris Leuthard.

Septième surveillant des prix et quatrième démocrate-chrétien à ce poste, Stefan Meierhans inaugure un changement de style, de ton, mais aussi de méthode à la Surveillance des prix.

Vous avez ouvert un blog en janvier dernier, sur quoi portent les premières réactions?

J'ai reçu une soixantaine de commentaires et près de deux cents courriels liés à des abus de prix. Parmi ceux-ci, beaucoup de plaintes à propos des frais de dédouanement qui renchérissent les achats faits sur Internet (cf. p. 23).

Quelles sont les priorités que vous vous êtes fixées?

Tous les domaines où le consommateur est captif et qui ne dépendent pas a priori de la conjoncture économique. Il s'agit surtout des firmes étatiques ou proches de l'Etat qui disposent d'une position dominante (CFF, La Poste, CNA, etc.). Je serai aussi très vigilant par rapport aux différentes taxes, tarifs et émoluments perçus par la Confédération, les cantons et les communes (eau, déchets, sol, etc.), afin que ces derniers ne cherchent pas à compenser par ce biais le recul des recettes fiscales auquel on s'attend cette année. Je souhaite aussi maintenir la pression sur les prix des médicaments. Les bénéfices records annoncés par les entreprises pharmaceutiques sont un signe clair qu'il y a encore une marge de manœuvre importante pour faire baisser les prix. Epargné par la concurrence des importations parallèles, le secteur des médicaments *(n.d.l.r.: ceux remboursés par les caisses maladie)* est un pilier doré qui jouit d'une véritable rente de situation.

La Poste vient d'annoncer une hausse de ses tarifs (cf. p. 5), allez-vous avaliser ces hausses?

La recommandation de la Surveillance des prix ne sera prête qu'en mars. Nous examinons aussi une nouvelle piste de réflexion. On parle en effet beaucoup de mesures de relance de l'économie. Or la caisse fédérale reçoit des centaines de millions de francs de bénéfice de La Poste. On peut se demander si c'est justifiable.

Quel pouvoir a Monsieur Prix?

Monsieur Prix intervient surtout lorsqu'une ou des entreprises dominent le marché. S'il constate un abus, il cherche un règlement à l'amiable. Faute d'accord, il peut interdire une hausse ou le maintien d'un prix abusif. Ses décisions peuvent être attaquées jusqu'au Tribunal fédéral. La loi sur la surveillance des prix (art. 23) prévoit jusqu'à 100 000 francs d'amende. En vingt ans, aucune amende n'a été infligée pour non-respect d'une décision ou d'un prix fixé à l'amiable. Mise sous pression, l'entreprise comprend par ailleurs vite son intérêt à choisir une solution à l'amiable, vu qu'il en va de sa réputation. Pour les prix fixés, approuvés ou surveillés par des autorités, le surveillant doit être consulté, mais il ne dispose que d'un droit de recommandation aux autorités. L'autorité qui ne le suit pas doit en expliquer publiquement les raisons. Autre arme de Monsieur Prix, la pression publique via les médias et les enquêtes, qui est toujours douloureuse à vivre pour les entreprises concernées.

un consommateur captif»

et les taxes sont dans la ligne de mire du nouveau surveillant des prix.

ARC/Jean-Bernard Sieber

La Poste n'a pourtant pas attendu votre aval avant de communiquer la hausse de ses tarifs...

C'est délicat, en effet, mais il n'existe pas de loi qui lui interdit de communiquer de cette manière. Une entreprise comme La Poste a besoin d'un certain temps pour la mise en œuvre de nouveaux tarifs, et j'ai de la compréhension pour cet aspect des choses. Cela dit, ce fait accompli ne facilite pas mon travail et nous pousse à un examen encore plus attentif des hausses demandées. Je tiens à préciser que les hausses de prix annoncées ne sont pas définitives.

Quelle est votre position face aux augmentations prévues par les CFF pour la fin de l'année?

Pour le moment, aucune demande concrète n'est sur notre table. Donc je ne peux m'exprimer qu'en termes généraux. Je suis opposé à l'idée de justifier et d'utiliser ces hausses pour cofinancer l'extension du réseau ferroviaire. Les CFF ne doivent pas faire payer aux usagers d'aujourd'hui les infrastructures de demain. Les pendulaires sont doublement prisonniers du système. Pendant des années on leur a dit de laisser leur voiture à la maison et d'utiliser les transports publics. Ce serait manquer de fair-play que de pénaliser la frange des clients qui ont opté pour ce mode de transport et qui subventionnent déjà des lignes rentables (Lausanne-Genève ou Berne-Zurich, par exemple). Dans cette situation de monopole, les CFF ne peuvent pas suivre la logique du marché. Ça m'énerve!

Que pouvez-vous faire face aux hausses des tarifs de l'électricité?

Il faut revenir à une politique plus transparente des tarifs. La Ville de Berne, par exemple, a presque quadruplé sa redevance, qui dépasse 2 millions de francs. Nous publierons cet automne sur Internet, en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie, une liste comparative des redevances communales liées à l'électricité afin de maintenir la

pression. Par ailleurs, la majorité des producteurs et distributeurs d'électricité sont dans les mains du secteur public. Pourquoi ne pourrait-on pas voter lors d'une hausse des tarifs d'électricité?

Vous avez décidé, et c'est nouveau, d'analyser les tarifs pour l'accueil de la petite enfance. Pourquoi?

En raison de la charge que représente ce poste dans un budget familial et parce que je défends l'égalité des sexes. On investit beaucoup d'argent dans l'éducation et la formation, mais, au niveau de l'emploi, les femmes sont encore pénalisées. Vu le manque de structures, elles n'ont pas toujours la possibilité d'utiliser les compétences acquises. Cela dit, il n'y a pas de soupçon d'abus de prix, à première vue. Certes, les prix sont élevés, mais ils couvrent à peine les frais. En comparant les différents systèmes de tarification en vigueur en Suisse, nous voulons voir quel est le meilleur système et quels sont les effets pratiques de chacun (certains cantons autorisent une déduction des frais de garde sur leurs impôts, d'autres pas, etc.). Aucune étude de cette envergure n'a encore été réalisée en Suisse. **Carole Pirker**

ARC/Jean-Bernard Sieber

BONUS WEB

Médicaments, achats sur Internet, renchérissement: retrouvez la version intégrale de l'interview sur **www.frc.ch**

Blog de Monsieur Prix: http://blog.preisueberwacher.ch/Default.aspx

1972 Pour atténuer la surchauffe de l'économie, le Parlement décrète l'arrêté fédéral urgent sur la surveillance des salaires, des bénéfices et des prix.

1976 Un deuxième arrêté fédéral urgent, qui ne comprend plus les salaires et les bénéfices, entre en vigueur pour deux ans.

1979 La FRC et deux autres associations de défense des consommateurs, Konsumentinnenforum der deutschen Schweiz et Associazione consumatrici della Svizzera italiana, déposent une initiative populaire «tendant à empêcher des abus dans la formation des prix». Le texte exige que la Confédération édicte des dispositions sur la surveillance des prix et des recommandations de prix appliqués aux biens et aux services offerts par des entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché, notamment par les cartels et organisations analogues de droit public et privé.

28 NOVEMBRE 1982 L'initiative est acceptée par le peuple et les cantons. Pour la FRC et ses consœurs alémanique et tessinoise, la victoire est de taille.

20 DÉCEMBRE 1985 En exécution de cette nouvelle disposition constitutionnelle, les Chambres fédérales adoptent, le 20 décembre 1985, la loi concernant la surveillance des prix (LSPr), qui entre en vigueur le 1er juillet 1986.

28 SEPTEMBRE 1987 Les associations de consommateurs de la Suisse romande et du Tessin déposent une nouvelle initiative populaire qui exige en particulier que les crédits soient inclus dans le champ d'application de la loi. Le texte demande aussi que le surveillant des prix puisse émettre des recommandations s'agissant des prix fixés, approuvés ou soumis à une surveillance en vertu d'autres dispositions légales de la Confédération, des cantons ou des communes, et que le droit lui soit accordé de publier ses recommandations.

1er OCTOBRE 1991 Par arrêté du 22 mars 1991, le Parlement adapte la LSPr, à l'exception du droit pour Monsieur Prix de publier ses recommandations. La révision entre en vigueur le 1er octobre 1991. Ainsi, tous les prix fixés par des cartels ou des entreprises puissantes de droit privé ou public sont aujourd'hui soumis au surveillant des prix.

ROULER VERT Dans la jungle des taxes et des tarifs

Selon le canton et la compagnie d'assurances, un même modèle de voiture peut se trouver dans la catégorie des véhicules verts ou non.

ARC/Jean-Bernard Sieber

Malgré les promesses, les bonus accordés aux voitures vertes ne sont pas encore assez incitatifs.

Non contentes d'émettre du CO_2 perturbant le climat, nos voitures rejettent des polluants dans l'atmosphère et brûlent un pétrole appelé à devenir de plus en plus précieux.

En 2002, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) signe avec Auto-Suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles) une convention pour abaisser la consommation des véhicules neufs. Son objectif: une consommation moyenne de carburant des voitures neuves de 6,4 l/100 km en 2008. Au vu des 7,43 l/100 km de l'année 2007, l'objectif ne pourra pas être atteint, le poids toujours croissant des véhicules annulant les progrès de l'efficacité des moteurs.

Berne veut influencer les importations

Pour rendre attractif l'achat de véhicules peu gourmands, Berne mise sur les incitations financières. Si la

Confédération prévoit d'introduire un système de bonus-malus écologique à l'importation dès 2010 (cf. p. 26), la plupart des cantons et certaines compagnies d'assurances offrent déjà de tels rabais. La FRC a établi un comparatif des primes pour trois modèles de la catégorie moyenne inférieure vendus en 2008: la VW Golf Plus 1,6 Trendline, 26700 fr., catégorie d'efficience D, essence, 179 g CO_2/km; la VW Golf Plus 1,9TDI BlueM Trend, 33050 fr., catégorie d'efficience A, diesel avec filtre à particules, 127 g CO_2/km; enfin, la Honda Civic 1,3iDSi IMA, 36250 fr., catégorie d'efficience A, motorisation hybride, 109 g CO_2/km.

Des réductions à géométrie variable

Chaque canton calcule les taxes automobiles selon un système qui lui est propre, prenant en compte le poids, la cylindrée, la puissance ou une combinaison de ces facteurs. Pour le même modèle de Golf, un Bernois s'acquittera d'un montant deux fois et demi plus élevé qu'un Valaisan. Au chapitre des réductions, les cantons jouent également chacun leur partition. Berne et Neuchâtel, les plus restrictifs, ne considèrent que les véhicules électriques, et aucun de nos trois modèles ne passe la rampe. Genève et Vaud sont les plus généreux, puisque des modèles économes à essence ou à diesel entrent en considération, ce qui n'est pas le cas à Fribourg, en Valais et dans le Jura.

Rabais sur les primes: l'embrouille

Certaines assurances attribuent également des rabais sur les primes RC et casco. Pas plus que les cantons, elles ne semblent s'accorder sur le type de véhicules concernés et le montant du rabais.

Les voitures de catégorie A y ont droit à la Vaudoise, mais pas chez Generali. Quant au montant du rabais, il varie entre 10% à la Vaudoise et 40% à l'ATE pour les véhicules qui sortent premiers de classe environnementaux. La Honda s'en sort bien, même chez des assureurs

TAXES EN VIGUEUR POUR LES VÉHICULES COMPARÉS

MODÈLES	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	VAUD	VALAIS
VW GOLF PLUS 1,6 TRENDLINE	479 fr.	400 fr.	220 fr.	463 fr.	322 fr.	397 fr.	195 fr.
VW GOLF PLUS 1,9TDI BLUEM TREND	499 fr.	447 fr.	0 fr. pendant 3 ans puis 241 fr.	483 fr.	362 fr.	206 fr. au lieu de 412 fr.	225 fr.
HONDA CIVIC 1,3IDSI IMA	474 fr.	263 fr. au lieu de 373 fr.	0 fr. pendant 3 ans puis 215 fr.	229 fr. au lieu de 458 fr.	294 fr.	193 fr. au lieu de 385 fr.	87 fr.
RABAIS ET CONDITIONS	rabais annuel de 50%: – véhicules électriques	rabais annuel de 30%: – véhicules électriques – hybrides – propulsés au gaz naturel	exonération pendant 3 ans: – véhicules de catégorie A avec émissions de CO_2 < 160 g / km (essence) ou < 130 g / km (diesel), norme d'émission Euro 5	rabais annuel de 50%: – véhicules hybrides – propulsés au gaz naturel – ne recourant pas aux carburants fossiles	rabais annuel de 50%: – véhicules électriques	rabais annuel de 50%: – véhicules émettant moins de 120 g CO_2/ km (essence) – diesel avec filtre à particules, – propulsés au gaz ou autre carburant naturel	rabais annuel de 50%: – véhicules hybrides, – propulsés au gaz naturel. Barème spécial pour les véhicules électriques

Comparer les rabais ne suffit pas

Ce comparatif a été établi pour le canton de Vaud (homme suisse né en 1972, 10000 km par an). Le niveau des primes de chaque assurance varie d'un canton à l'autre. Demandez des offres individualisées en gardant à l'esprit qu'un rabais ne garantit pas la prime la plus basse si le niveau initial est élevé.

PRIME PAR ASSURANCE RABAIS COMPRIS ET DIFFÉRENCE EN POUR-CENT PAR RAPPORT À LA GOLF 1.6

ASSURANCE	AXA WINTERTHUR		ZURICH		ALLIANZ 24.CH		MOBILIÈRE		ALLIANZ		GENERALI
PRIME RC	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %	en francs
VW GOLF PLUS 1,6	420 fr.		410 fr.		413 fr. 30		476 fr. 45		449 fr. 50		327 fr. 60
VW GOLF PLUS 1,9TDI	405 fr. 60	-3%	415 fr. 50	1%	456 fr. 90	11%	490 fr. 64	3%	478 fr. 60	6%	375 fr. 90
HONDA CIVIC IMA	287 fr. 80	-31%	301 fr. 50	-26%	356 fr. 30	-14%	452 fr. 81	-5%	376 fr. 10	-16%	221 fr. 60

sans bonus écologique, comme Allianz, car elle est faiblement motorisée.

Système plus clair dès 2010

Premier constat: les rabais accordés par les taxes cantonales sont, en moyenne, financièrement plus incitatifs que ceux des primes RC.

Deuxième constat: la diversité des systèmes mis en place les rend difficilement compréhensibles, et l'acheteur peine à évaluer les gains financiers, gains qui peuvent être diminués en cas de déménagement de Vaud à Neuchâtel. Le système devrait gagner en cohérence à partir de 2010 avec l'introduction de l'Etiquette Environnement, qui remplacera et développera l'Etiquette Energie. Des paramètres environnementaux comme la qualité de l'air y seront intégrés, et non plus seulement la seule performance énergétique. Cette étiquette devrait servir de base au bonus-malus fédéral ainsi qu'aux systèmes cantonaux. **Aline Clerc**

Prudents, les conducteurs écolos?

Si les cantons inscrivent les rabais dans une politique globale de lutte contre les émissions de CO^2, quelles raisons poussent les assurances à offrir des rabais pour les véhicules écologiques? Les compagnies nous ont affirmé leur volonté de s'engager pour la protection de l'environnement ainsi que d'encourager ou récompenser leurs assurés qui se préoccupent de l'environnement. Certaines assurances, telles la Vaudoise, la Mobilière ou Generali estiment également que les détenteurs de ces véhicules sont plus prudents et ont donc moins d'accidents.
Pour faire son choix, il ne faut pas se fier à la publicité des assureurs, ni à celle des constructeurs. La Golf Blue Motion présentée par VW comme la plus sobre de tous les temps ne bénéficie pas chez Generali et la Mobilière de tarifs avantageux. Ces deux assureurs ont pourtant largement communiqué leur engagement, mais celui-ci se limite aux voitures à gaz, hybrides, à carburant bio et électriques. **A. C.**

	VAUDOISE		TCS		ATE	
en %	en francs	en %	en francs	en %	en francs	en %
	442 fr.		417 fr. 50		443 fr. 50	
15%	401 fr. 80	-9%	364 fr. 40	13%	324 fr. 50	-27%
-32%	377 fr. 90	-15%	364 fr. 40	13%	278 fr.	-37%

CHECK-LIST...

Quand et comment changer d'assurance RC

DR

Mon contrat arrive à échéance
Il est reconduit tacitement à l'échéance s'il n'a pas été résilié en respectant le délai de préavis (en général trois mois). L'assureur doit recevoir la lettre de résiliation au plus tard le dernier jour du délai.

Je suis responsable d'un sinistre
Si la compagnie a dû intervenir, l'assuré peut résilier son contrat dans les quatorze jours qui suivent la réception du décompte final de l'assureur. Le contrat prend fin le jour où l'assureur reçoit la lettre de résiliation. Le solde de prime est remboursé à l'assuré. Soyez vigilant et concluez d'abord une nouvelle assurance!

Mon assurance m'exclut
Une compagnie peut se débarrasser d'un client après un sinistre. Dans ce cas, elle le communique à l'assuré, qui dispose de quatorze jours dès réception du pli pour trouver un autre assureur. Le solde de la prime doit aussi être remboursé.

Je change de véhicule
Il est possible de changer d'assurance lors d'un changement de véhicule. Il faut aviser le garagiste du choix de la nouvelle assurance avant qu'il n'entreprenne les démarches pour l'immatriculation. Il demandera l'attestation d'assurance directement à la nouvelle compagnie. Inutile, dans ce cas, de résilier l'ancienne police, qui prend fin *de facto*.

Ma prime augmente
L'assureur doit indiquer un délai pour résilier le contrat après l'annonce de la hausse. A vous de choisir d'en profiter ou non.

Faire son choix
Solliciter plusieurs offres permet de comparer la prime brute (à 100%), le bonus accordé et la durée du contrat proposés par chaque compagnie. Si l'assuré opte pour un contrat d'un an, il est plus libre qu'avec un contrat de cinq ans. Les assurances ont aussi chacune leurs propres critères de tarification selon le sexe, les années de possession du permis, les antécédents, la puissance du véhicule, etc. **N. F.**

MUSIQUE NUMÉRIQUE

Pour reprendre le marché des chaînes hi-fi, les fabricants des enceintes pour baladeur MP3 doivent faire mieux.

Leur design tantôt épuré, tantôt rétro, fait envie. A force de les voir trôner sur les présentoirs des magasins, le propriétaire d'un baladeur MP3 pourrait avoir l'idée d'envoyer valser sa chaîne hi-fi... Mais attention! Seul l'iPod d'Apple trouve réellement sa place dans le réceptacle de ces appareils (cf. encadré), bien que tous les types de baladeurs puissent être connectés.

Distribution de baffles

Ce test ICRT a évalué les performances de 21 stations d'accueil pour MP3, et le constat est implacable pour la majorité d'entre eux: la qualité du son ne suit pas.

Cher numéro un

Toutefois, deux modèles ont été jugés bons tant par le jury d'écoute que par le laboratoire: ceux de Bowers & Wilkins et de Harman Kardon. Le modèle le plus cher occupe la première place, le meilleur marché est lanterne rouge. Mais entre les deux, le prix importe peu: le Logitech Pure Fi Elite, troisièmeå du test et ultime modèle approuvé par le jury, présente par exemple un excellent rapport qualité-prix.

Elles saturent, et nous aussi

Qu'est-ce qui fait le plus défaut à ces enceintes de nouvelle génération? Les basses! Prenez la Keff, par exemple: si elle manque aussi cruellement de basses, c'est simplement qu'elle ne comporte pas... de caisson de basses! De toute manière, aucun des modèles testés n'atteint la fourchette des basses fréquences. Il n'y

⊕ très bon
● bon
■ satisfaisant
▲ peu satisfaisant
◬ insuffisant
✗ non
✓ oui

		BOWERS & WILKINS *ZEPPLIN*	HARMAN KARDON *GO + PLAY*	LOGITECH *PURE FI ELITE*	BOSE *SOUNDDOCK SERIES II*
PRIX INDICATIF		987 fr.	399 fr.	249 fr.	445 fr.
CARACTÉRISTIQUES	Dimensions: l x p x h (cm)	65 × 20 × 18	50 × 23 × 25	41 × 10 × 19	30,5 × 14,5 × 16
	Poids (kg)	7,8	4	3,7	2,1
	Radio	✗	✗	✓	✗
	Piles acceptées (nombre / type)	✗	8 / LR20	✗	✗
	Entrée ligne jack ou linch	✓	✓	✓	✓
	Carte mémoire / port USB /Eternet	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗
	Sortie vidéo	✓	✓	✗	✗
	Effet stéréo	✗	✗	✓	✗
	Réglage basse	✓	✗	✓	✗
	Réglage aigus	✗	✗	✓	✗
POLYVALENCE (5%)		▲	▲	■	◬
QUALITÉ DU SON (65%)	Distorsion harmonique	⊕	●	⊕	⊕
	Directivité	●	●	■	■
	Bande passante	●	⊕	⊕	●
	Jury d'écoute	●	●	●	■
FACILITÉ D'UTILISATION (20%)		⊕	●	●	⊕
CONSOMMATION ÉLECTRIQUE (10%)	Eteint ou en veille	◬	●	◬	■
	En marche	■	⊕	■	⊕
APPRÉCIATION GLOBALE		73%	72%	64%	61%

* Deux piles pour conserver les mémoires

Un bémol pour le son

ARC/Jean-Bernard Sieber

BOSE *SOUNDDOCK PORTABLE*	CREATIVE *PLAYDOCK i500*	ALTEC LANSING *T612*	JBL *RADIAL*	JAMO *i300*	KLIPSCH *iGROOVE*
595 fr.	131 fr.	349 fr.	399 fr.	533 fr.	280 fr.
31 × 10,5 ×17	36 × 17 × 16,5	35 × 13 × 21	31 × 14 × 27	25 × 25 × 26	40,5 × 19 × 14,5
2,1	2,4	2,4	2,2	7	2
✗	✗	✗	✗	✗	✗
accu	8 / LR14	✗	✗	✗	✗
✓	✓	✓	✓	✓	✓
✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗
✗	✓	✗	✓	✓	✗
✗	✓	✗	✗	✗	✗
✗	✓	✓	✗	✓	✗
✗	✗	✓	✗	✗	✗
▲	■	■	▲	▲	▲
●	▲	⊕	■	⊕	●
■	■	■	⊕	■	●
●	●	●	⊕	⊕	■
■	■	■	■	■	■
●	●	⊕	●	■	●
●	⊕	▲	▲	▲	▲
⊕	⊕	⊕	⊕	●	●
59%	58%	57%	57%	54%	53%

en a donc aucun qui puisse être tout à fait considéré comme de bonne qualité.

Au vu des mauvais résultats que récoltent la Creative PlayDoc i500 et la JBL Onstage III en termes de distorsion harmonique, ces stations risquent fort d'irriter le plus paisible des mélomanes. Globalement, les appareils les plus petits saturent assez vite.

Le jury d'écoute déconseille carrément la JBL Onstage III, dont le son métallique et les fluctuations du spectre sont jugés incommodants. Quant à la Gear4 BlackBox 24/7, elle ne restitue ni les basses ni les hautes fréquences, et le maigre son qu'elle laisse filtrer n'est même pas uniforme…

En matière de directivité, les JBL, avec leur design circulaire, sont les seules à pouvoir diffuser le son dans toutes les directions. Les autres sont dans l'ensemble assez mauvaises sur ce point.

Options intéressantes

Ecouter la radio, c'est possible avec six modèles. Dommage du peu! Sur la Denon S32, une connectivité Internet permet, à l'aide d'un câble Ethernet ou d'une connexion wi-fi, de capter les radios par Internet ou d'écouter directement les morceaux stockés sur un ordinateur. Par ailleurs, seul Philips a équipé ses modèles d'un lecteur de carte mémoire ou d'un port USB permettant de connecter une nouvelle source. Tout compte fait, la sacro-sainte chaîne hi-fi n'est peut-être pas près d'être déboulonnée.

Anne Onidi.

CONSO MALIN

■ Pour faire le bon choix, il faut identifier vos besoins avant d'acheter. La station est-elle destinée à écouter de la musique dans une petite pièce ou à remplacer la chaîne hi-fi du salon? La puissance de l'appareil doit être déterminée en conséquence!

■ Les stations d'accueil, dans leur majorité, ne brillent pas par la qualité de leur son. Mais en les plaçant dans un coin de la pièce, on bénéficie d'une amplification naturelle qui renforce légèrement les basses.

■ Lorsque les enceintes peuvent être détachées, il faut les écarter d'autant plus qu'on les écoute de loin, et les centrer légèrement vers le point d'écoute.

⊕ très bon
● bon
■ satisfaisant
▲ peu satisfaisant
◬ insuffisant
✗ non
✓ oui

		PHILIPS *DC570*	ION *iPA03*	DENON *S32*	GEAR 4 *DUO*
PRIX INDICATIF		399 fr.	559 fr.	399 fr.	249 fr.
CARACTÉRISTIQUES	Dimensions: l x p x h (cm)	30 × 30 × 103	38 × 30 × 46	38 × 22 × 13	23 × 17,5 × 14
	Poids (kg)	9,5	15,8	6,1	1,7
	Radio	✓	✗	✓	✗
	Piles acceptées (nombre / type)	✗	accu	✗	accu
	Entrée ligne jack linch	✓	✗	✓	✓
	Carte mémoire / port USB / Eternet	✗ / ✓ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✓	✗ / ✗ / ✗
	Sortie vidéo	✗	✗	✗	✗
	Effet stéréo	✗	✗	✗	✗
	Réglage basses	✗	✗	✗	✗
	Réglage aigus	✗	✗	✗	✗
POLYVALENCE (5%)		■	◬	▲	◬
QUALITÉ DU SON (65%)	Distorsion harmonique	⊕	⊕	⊕	●
	Directivité	▲	◬	▲	■
	Bande passante	●	■	●	●
	Jury d'écoute	■	■	■	▲
FACILITÉ D'UTILISATION (20%)		●	■	■	●
CONSOMMATION ÉLECTRIQUE (10%)	Eteint ou en veille	●	◬	⊕	▲
	En marche	●	●	■	⊕
APPRÉCIATION GLOBALE		51%	49%	48%	46%

* Deux piles pour conserver les mémoires

Les socles exigent Apple

DR

Heureux possesseur d'un iPod! Pour peu qu'il soit né après 2002, il prendra dignement place sur le socle de votre station d'accueil. Grâce au connecteur «dock», un dialogue total s'instaure entre la station et le baladeur. Changement de plage, navigation dans l'arborescence, ajustement du volume: la station permet de piloter totalement l'iPod. A noter également que le connecteur permet de le recharger sur la station. En revanche, si vous possédez un autre modèle de baladeur, vous ne pourrez pas l'installer sur le socle de l'appareil. Vous devrez vous contenter de le brancher sur la ligne jack (ou cinch), derrière la station, au moyen d'un câble 3,5 mm mâle-mâle. Le désagrément n'est pas qu'esthétique: seul le volume peut être réglé à partir de la station car l'appareil ne fait que se substituer aux écouteurs! Un intérêt tout de même à cette entrée auxiliaire: elle est compatible avec un téléphone mobile ou un lecteur de DVD.

A. O.

Protocole de test

La **qualité du son**, évaluée par des mesures en laboratoire et par un jury d'écoute, est évidemment le critère prépondérant de ce test. Le laboratoire a examiné la capacité des stations à restituer correctement et de façon uniforme le spectre audio perçu par l'oreille humaine, soit une plage de fréquence allant de 20 Hz (sons graves) à20 kHz (sons aigus). La distorsion harmonique, dont l'un des défauts est de changer le timbre des instruments et des voix, a également été mesurée. Enfin, le laboratoire a déterminé la directivité dans le plan horizontal en faisant pivoter les stations autour d'un axe vertical par paliers de 15 degrés. Le **jury d'écoute**, composé de trois experts, a comparé la qualité sonore de chaque station à une installation amplificateur-enceintes de référence. C'est un expert ergonome qui s'est penché sur la **facilité d'utilisation** des appareils et sur leur mode d'emploi. La **consommation électrique** a été mesurée en veille seule, en veille avec le baladeur en charge ainsi qu'en lecture avec chargement du baladeur. Pour la **polyvalence**, c'est la présence de certaines fonctionnalités supplémentaires qui a valu des points à quelques stations.

A. O.

GRIFFIN *EVOLVE*	**PHILIPS** *DC910*	**LOGITECH** *PURE FI ANYWHERE*	**JBL** *ONSTAGE III*	**IHOME** *iH8*	**KEFF** *PICOFORTE*	**GEAR 4** *BLACKBOX 24/7*
465 fr.	259 fr.	219 fr.	249 fr.	175 fr. 50	669 fr.	129 fr.
40 × 14 × 12,5	50 × 13 × 16,5	34 × 4 × 9	19 × 19 × 5	26 × 15 × 77	10 × 8.5 × 2.7	27 × 10 × 11,5
1	1,5	0,7	0,5	1,4	0,4	1,2
✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓
accu	✗	accu	6 / AA	*	✗	2 / AA *
✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✗ / ✗ / ✗	✓ / ✓ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗	✗ / ✗ / ✗
✓	✗	✗	✗	✗	✓	✗
✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗
▲	■	▲	▲	▲	▲	▲
⊕	⊕	●	▲	■	⊕	●
▲	▲	▲	●	■	■	■
▲	■	■	■	■	■	▲
▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
●	⊕	●	●	■	■	●
▲	●	▲	⊕	▲	▲	▲
●	⊕	⊕	⊕	●	⊕	●
42%	41%	41%	40%	39%	33%	31%

Le billet de Laurent Nicolet

Tu pollues, OK, mais proprement!

En prenant le M2 à 9 h 11 direction la gare de Lausanne, puis à 9 h 58 le train de 9 h 42 en partance pour Genève, et enfin le bus No 5 jusqu'à Geneva Palexpo, j'arriverai enfin au Salon de l'Auto! Oui, parce que, paradoxalement, pour aller au Salon de l'Auto, les organisateurs dudit Salon vous conseillent vivement d'y aller en transports publics, histoire de vous éviter les habituels bouchons sur l'autoroute et les interminables files d'attente à l'entrée du parking. Cela d'autant plus que, si vous allez en voiture, dans les embouteillages vous risquez de croiser des modèles qui sont justement exposés au Salon, et ça risque donc de vous gâcher quelque peu la surprise, ça serait dommage!

Après avoir acheté mon ticket d'entrée (oui, car ce qui distingue un Salon de l'Auto d'un simple parking, c'est qu'il faut payer pour voir des voitures!), je pourrai donc enfin pénétrer dans l'antre de la belle carrosserie et du moteur qui fait vroum-vroum! Une fois à l'intérieur, je risque pourtant d'être rapidement déçu. En effet, pour cette 79e édition, la majorité des stands du Salon vont ressembler au stand Lada des années 1980. Fini le clinquant, les paillettes et les harems de charmantes hôtesses multilangues! Crise oblige, les constructeurs ont été contraints cette année de faire dans la sobriété, voire, pour certains, le minimalisme. Chez General Motors, par exemple, terminé d'offrir des casquettes, des stylos ou des posters aux visiteurs. GM est dans un tel marasme financier qu'ils n'ont même plus les moyens d'offrir des autocollants! Certains disent même qu'ils souhaitaient éclairer leur stand à la bougie, mais que les pompiers genevois ont catégoriquement refusé pour des questions de sécurité. D'autres constructeurs sont heureusement plus généreux, ils vous offrent volontiers un bonbon ou un stylo, à condition de leur acheter une voiture, évidemment! Généreux, oui, mais pas dispendieux non plus!

ARC/Jean-Bernard Sieber

Et dire que, moi, quand j'étais gamin et que j'allais au Salon de l'Auto, je revenais toujours avec quatre ou cinq sacs pleins de stickers Honda, de posters Pirelli, de pin's Goodyear ou de stylos Peugeot qui finissaient d'ailleurs très souvent à la même place: dans la poubelle. Ah, c'était la belle époque! Le prix de l'essence était deux fois moins élevé que maintenant, et puis, surtout, on polluait, mais sans le savoir. Ce qui fait toute la différence avec aujourd'hui. On pouvait par exemple aller chercher son journal en voiture sans culpabiliser. Et surtout sans catalyseur! A l'époque, on pouvait même prendre sa voiture cinq minutes et revenir, la place de parc était encore libre. Alors que maintenant, t'es obligé de tourner dans le quartier avec ta foutue voiture pour retrouver un emplacement qui n'existe pas. Jusqu'à ce que tu te rendes à l'évidence et que tu te voies contraint de stationner sur une place pour handicapés. Non, je déconne! Une ligne jaune fera l'affaire.

«Le XXIe siècle sera écologique ou ne sera pas!» disait le capitaine du pétrolier «Erika». Et il avait raison, le bougre. Voici donc venu le temps du «green new deal», comme l'ont appelé les participants du récent WEF: stimuler l'économie grâce au développement durable. Les constructeurs automobiles ont d'ailleurs senti le vent d'hydrocarbure tourner. Maintenant, la grande mode est à la voiture écolo. Tu pollues, mais proprement! Grâce à des nouveaux moteurs qui font aussi vroum-vroum, mais gentiment, en respectant l'environnement. Ce que les spécialistes dont je ne suis pas appellent des «moteurs hybrides», ne fonctionnant plus au carburant, mais au BIO carburant. Des carburants écologiques. Des carburants écologiques?! N'importe quoi! De là à ce que les constructeurs nous balancent un slogan «Pour un air pur, utilisez votre voiture!», il n'y a qu'un pas!

L. N.

Minichaînes hi-fi *La voix de la maturité*

Tout comme les adolescents auxquels elles sont en majorité destinées, les minichaînes hi-fi se sont longtemps cherchées... pour finalement se trouver. En effet, «Stiftung Warentest» a eu l'agréable surprise de constater que ces appareils de nouvelle génération avaient mué. Aux oubliettes les sons nasillards! Les haut-parleurs sont enfin à la hauteur, du moins pour la moitié des chaînes testées. De plus, leurs prix ont fondu, mais pas leurs possibilités, puisque à toutes un lecteur MP3 peut être connecté.

DR

LES MEILLEURES DU TEST:
Panasonic SC-PMX3EG-S, 347 fr.
Yamaha Piano Craft E320, 409 fr.
Denon D-M37, 599 fr.

Ecrans TFT **Fin de l'ère cathodique**

Nous sommes en 2009, et l'Helvétie est envahie d'écrans d'ordinateur plats... Toute? Non, un petit noyau de résistants peine à passer aux moniteurs LCD en raison de leur manque de réactivité, lenteur impardonnable pour les fans de jeux informatiques. Mais les créateurs ont amélioré leur œuvre, et les écrans TFT peuvent enfin rivaliser avec les tubes cathodiques. Selon le dernier test de nos confrères belges de «Test-Achats», ces moniteurs LCD, même de grande taille, ont fait d'énormes progrès sur ce point. Et comme ces moniteurs sont aussi moins énergivores, il n'est pas exclu que leurs homologues aux formes rebondies finissent par s'éteindre définitivement!

DR

LES MEILLEURS DU TEST:
19 pouces:
Dell E190W, 299 fr.
22 pouces:
Iiyama Prolite E2207W, 311 fr.

GPS **Fuyez le guide!**

DR

En principe, le terme GPS est censé désigner le Global Positioning System, la fameuse installation de géolocalisation par satellite. Sauf que pour l'équipe de testeurs de «Que Choisir», qui s'est arraché les cheveux en mettant à jour certains appareils, ça serait plutôt Gros Problème de Service... Or, comme les GPS sont obsolètes à peine installés, c'est dire si cette étape de réactualisation est cruciale! En plus d'être alambiquées et onéreuses, les mises à jour présentent de sérieuses lacunes cartographiques. Reste que, malgré leurs faiblesses, ces concentrés de technologie laissent admiratif sur d'autres points.

LES MEILLEURS DU TEST:
TomTom Go 930, 552 fr.
Medion GoPal E4135, 232 fr.
Clarion MAP680, 478 fr.

Lunettes de ski *Réflexion autour d'un masque*

Sur la neige, près de 85% des rayons UV du soleil sont réfléchis: autant de bonnes raisons de se protéger les yeux à la montagne. Pour les activités de glisse rapide, il est préférable de choisir un masque, car il protégera les yeux des rayons nocifs, mais aussi des projections. Les modèles munis d'un double écran apportent une sécurité supplémentaire. En effet, en cas d'impact, le verre extérieur peut se casser, mais le second reste en général intact. «Stiftung Warentest» a examiné 17 modèles. Tous ne sont hélas pas pratiques à porter avec un casque. Au moment de l'achat, essayez les deux accessoires en même temps afin d'éviter... toute prise de tête!

DR

LES TROIS MEILLEURES:
Scott Witness, 159 fr.
Oakley Crowbar Je black, 159 fr.
Adidas ID2, 219 fr.

Noix de lavage, boule de

Les méthodes alternatives pour nettoyer le linge sont à peine plus

Selon la sagesse populaire, il faut mieux laver son linge sale en famille... Néanmoins, même dans ces conditions, c'est toute la planète qui en subit les conséquences. Bien que les phosphates aient été interdits dans les produits de lessive en 1986 en Suisse, la plupart des détergents contiennent encore de nombreuses substances chimiques telles que les tensioactifs et les agents de blanchiment, qui sont responsables d'une partie de la pollution des eaux. En parallèle, des méthodes de lavage sans détergent chimique, dites «écologiques», fleurissent sur le marché.

Certes, les fameuses noix et boules de lavage ne se vantent pas d'atteindre les performances des détergents chimiques, mais ces substituts de lessive, vendus à grand renfort de publicité, présentent-ils une plus-value pour le linge? Pour en avoir le cœur et le torchon nets, nous avons comparé des noix de lavage *Sapindus trifoliatus* et une Biowashball par rapport à un simple lavage à l'eau chaude. Les résultats ont ensuite été confrontés aux performances moyennes obtenues dans des conditions strictement identiques par nos confrères de *Que Choisir* sur neuf lessives en poudre et douze détergents liquides. Conclusion: si les lessives traditionnelles restent en tête en termes d'efficacité pour les taches tenaces, pour du linge peu sale, les noix s'en sortent un tout petit peu mieux, tandis que les performances de la Biowashball sont identiques à celles de l'eau.

Carotte, herbe et autres curiosités

Afin d'évaluer l'efficacité des différentes méthodes de lavage, notre laboratoire s'est procuré plusieurs séries de quatorze taches standardisées et naturelles, classées en trois catégories: des salissures grasses (huile minérale, maquillage, etc), des salissures enzymatiques (chocolat, carotte, sang, etc) et des salissures oxydables (herbe, vin rouge, moutarde, etc). Dans ces conditions de test très sévères, aucun de nos produits écologiques ne prend réellement le dessus: les noix obtiennent des résultats légèrement meilleurs sur toutes les catégories de salissures, tandis que la boule et l'eau atteignent des performances similaires.

A titre indicatif, pour ces mêmes taches, le test de *Que Choisir* démontre que les lessives liquides sont en règle générale moins efficaces que leurs homologues en poudre. Un détail intéressant, quelle que soit la méthode utilisée, les taches grasses sont toujours celles qui résistent le mieux à l'assaut des détergents, spécialement celles dues aux huiles minérales.

Evitez la grisaille

Les détergents chimiques contiennent en général des substances qui empêchent que les salissures ne se déposent à nouveau sur les vêtements une fois qu'elles se sont solubilisées. Combinées à des agents blanchissants et à des azurants optiques, ces lessives permettent donc d'éviter la grisaille du linge blanc. Sur ce critère également, les poudres sont plus performantes que les liquides.

Comme les moyens de lavage écologiques ne contiennent pas ces agents, au bout de six lavages consécutifs, les tissus blancs en polyester et en mélange de polyester et de coton commencent à griser, et cela se voit à l'œil nu. Une surprise tout de même, bien que l'eau seule ne soit pas l'alliée du blanc, dans cette épreuve, elle s'en sort un peu mieux que les noix et la Biowashball!

D'un autre côté, l'efficacité des détergents en poudre due aux azurants optiques et aux agents de blanchiment oxygénés a tout de même un coût pour le linge de couleur. Au bout de vingt-cinq lavages, la décoloration est plus importante qu'avec les lessives liquides. Sur ce point, les gagnantes sont les noix, l'eau et la Biowashball, qui ne contiennent pas ces substances et qui se montrent moins agressives à l'encontre des couleurs.

lavage et eau Match nul

efficaces qu'un simple brassage à l'eau. Un test haut en couleur!

ARC/Jean-Bernard Sieber

Pas de plaisir là où il y a des allergènes...

Les lessives chimiques sont parfois le cauchemar des personnes allergiques. En effet, les parfums, susceptibles de provoquer des irritations et des allergies, sont présents en trop grande quantité dans la majorité des détergents, selon les analyses effectuées par *Que Choisir*.
Un constat d'autant plus consternant que ces substances n'améliorent en rien les performances des détergents.
Sur les neuf poudres testées, seules trois sont considérées comme hypoallergéniques.
Du côté des liquides, c'est encore pire, puisqu'elles sont encore plus chargées en allergènes.
Sur douze lessives liquides, une seule, la lessive liquide Una, vendue chez Aldi, ne contient aucune des substances incriminées. Et une bonne nouvelle ne vient jamais seule: cette lessive liquide s'en sort bien en termes de performances.

La substance active que renferment les noix de lavage est la saponine, une sorte de savon naturel contenu dans certaines plantes. Les noix que nous avons testées sont de type *Sapindus trifoliatus*. Il existe sur le marché un autre type de noix, de l'espèce *Sapindus mukorossi*, qui, selon certains sites Internet, contiendraient des teneurs en saponine plus élevées. Nous en avons acheté quelques-unes, et nous avons en effet pu constater que les coques de *Sapindus mukorossi* produisent un peu plus de mousse que celles du *Sapindus trifoliatus*. Par ailleurs, nos confrères belges ont testé en 2007 l'efficacité des noix de lavage de type *Sapindus mukorossi* combinées avec du savon de fiel de bœuf et du percarbonate de soude pour traiter les taches. Les résultats sont légèrement améliorés, sans toutefois atteindre ceux des détergents chimiques. Cette option peut donc être utilisée pour du linge peu sale, mais n'aura pas d'effet sur les taches rebelles.

En revanche, du côté de la Biowashball, il nous a été très difficile d'identifier une substance active quelconque responsable du nettoyage. Selon sa notice d'utilisation, la Biowashball émettrait de puissants rayons infrarouges et des ions négatifs qui affaibliraient l'adhérence des saletés. Le pH de l'eau serait également modifié grâce à la Biowashball. Pourtant, nos tests en laboratoire sont formels: la Biowasball ne fait pas mieux qu'un simple brassage à l'eau. Par conséquent, si vous souhaitez laver votre linge peu sale de manière vraiment écologique et économique, ne perdez pas la boule... optez pour un lavage à l'eau seule! **Huma Khamis**

● très bon ● bon ■ satisfaisant ▲ peu satisfaisant ▲ insuffisant n. d. non disponible		MÉTHODES DE LAVAGE ÉCOLOGIQUES			LESSIVES CLASSIQUES À TITRE INDICATIF	
		NOIX DE LAVAGE (*SAPINDUS TRIFOLIATUS*)	EAU	BIOWASHBALL	LESSIVE EN POUDRE (RÉSULTATS MOYENS)	LESSIVE LIQUIDE (RÉSULTATS MOYENS)
PRIX INDICATIF		57 fr. / 2kg	n. d.	69 fr.	variable	variable
EFFICACITÉ SUR DIFFÉRENTS TYPES DE TACHES (55%)	salissures grasses	▲	▲	▲	■	■
	salissures enzymatiques	▲/■	▲	▲	●	■
	salissures oxydables	▲/▲	▲/▲	▲/▲	●/⊕	▲/■
MAINTIEN DU BLANC (17%)		▲	▲/▲	▲	■/●	■
AFFAIBLISSEMENT DES COULEURS (28%)		●	●	●	▲	●
APPRÉCIATION GLOBALE		36%	35%	35%	57%	54%

ÉCOLO MALIN

En attendant des méthodes de lavage vraiment écologiques, changez vos habitudes en fonction de l'état de votre linge.

■ Traitez certaines taches avant le lavage ou prétrempez le linge afin de diminuer l'utilisation de lessive.

■ Inutile de laver le linge peu sale à 60 °C! Comme le montre le test de *Que Choisir*, les lessives actuelles sont efficaces déjà à 30 °C ou à 40 °C. En diminuant la température de lavage, on épargne de l'énergie et du temps.

Nos confères belges ont toutefois constaté que les lessives «actives à froid» ne sont efficaces que pour rafraîchir le linge.

■ N'enclenchez le lave-linge que lorsqu'il est plein, évitez le tambour à moitié vide.

■ Adaptez le détergent à la nature du linge et de la saleté, ainsi vous éviterez de relaver du linge car le résultat ne vous convient pas: pour le blanc, préférez la poudre, plus efficace. Les lessives liquides préservent mieux les couleurs, mais sont moins performantes sur les taches comme celles de thé ou de café.

■ Si vous recourez aux noix de lavage indiennes, achetez de préférence celles issues du commerce équitable et qui garantissent un mode de production respectueux de la nature. N'oubliez pas qu'une trop forte demande de ces coques aura aussi, à terme, des conséquences sur l'environnement où elles sont produites. Combinez-les à du percarbonate pour le linge blanc ou peu sale. Les noix ne sont pas efficaces sur du linge très sale.

Protocole de test

L'efficacité de lavage a été évaluée sur quatorze taches standardisées et naturelles. Les bandes de tissus tachés sont lavées à 40 °C. Pour simuler au mieux les conditions de lavage chez les consommateurs, trois kilos de torchons propres sont ajoutés dans le tambour. Les lessives, les noix et la boule sont utilisées selon les recommandations sur l'emballage.

Le degré de blanc et la grisaille sont mesurés séparément sur différents types de textiles: coton, mélange coton-polyester et polyester. Les résultats combinés permettent d'évaluer le maintien du blanc. L'affaiblissement des couleurs est mesuré après vingt-cinq lavages, sur deux séries de huit tissus en coton aux teintes soutenues et aux teintes pastel. **H. K.**

Gaspilleurs depuis plus de 50 ans!

En 1971, la FRC publiait déjà une étude démontrant la tendance à utiliser trop de produit dans le lave-linge et lors du lavage à la main. Depuis, les lessives ont fait des progrès et ne contiennent plus de phosphates. A présent, c'est au consommateur d'évoluer et de diminuer la quantité de détergent. Ne surestimez pas la saleté des habits, et n'oubliez pas que la majorité du linge lavé en machine ne nécessite en fait qu'un simple rafraîchissement. Plus de produit ne signifie pas un meilleur lavage. Diminuez les quantités de détergent de manière progressive, de façon à obtenir un résultat satisfaisant tout en respectant l'environnement. **H. K.**

Douane Monsieur Prix a quelque chose à déclarer

Les coûts de dédouanement renchérissent les achats faits sur Internet. Des mesures simples permettraient de les limiter.

Avec Internet, de bonnes affaires sont à portée de clavier. Les Suisses achètent désormais pour près de 2,5 milliards de francs par an en ligne. Chaque marchandise doit être transportée et déclarée lors du passage à la frontière. Or les frais de dédouanement facturés peuvent être importants. La Surveillance des prix, tout comme la Permanence de la FRC, reçoit de nombreuses plaintes pour des frais qui renchérissent l'achat d'un montant parfois sans commune mesure avec la valeur du bien acquis.

Depuis octobre 2008, La Poste ne bénéficie plus du dédouanement d'office. Dédouaner des marchandises de moins de 500 francs coûte désormais 18 francs, pour autant que la TVA dépasse 5 francs (soit lors d'un envoi de plus de 65 fr.). Appliquant des tarifs exorbitants, les transitaires privés pourraient adopter cette voie simplifiée. Ils ne le font pas, ou sans baisser les prix, et profitent de marges confortables.

Monsieur Prix a entamé des négociations pour abaisser ces frais, qui grèvent l'importation de biens de valeur modeste. Les discussions déjà menées avec les douanes sont encourageantes. Une procédure douanière encore plus simple est proposée. En attendant, Monsieur Prix demande la concrétisation rapide de mesures simples: l'augmentation de la limite pour le dédouanement simplifié de 500 francs à 1000 francs; l'augmentation de la franchise de TVA de 5 à 10 francs par le Département fédéral des finances; l'introduction par les transitaires privés de la même procédure simplifiée qu'à La Poste. Ces mesures pourraient faire une différence significative, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Nadia Thiongane

CONSO MALIN

- **Le coût réel de votre achat ne se limitera pas au montant net affiché sur le site. Comptez avec les frais de transport, la TVA, ainsi que les frais de dédouanement et les droits de douane, le cas échéant.**
- **Lisez attentivement les conditions générales.**
- **Lors de la commande, essayez de demander à l'expéditeur la voie postale traditionnelle et évitez le mode express.**

SITUATION ACTUELLE: FRANCHISE DE TVA À 5 FRANCS		DEMANDE DE M.PRIX: FRANCHISE DE TVA À 10 FRANCS	
Exemple d'un colis contenant un vêtement en laine acheté sur Internet au prix de 50 fr. et pesant 2 kg.			
Valeur de la marchandise	50 fr.	Valeur de la marchandise	50 fr.
Transport	12 fr.	Transport	12 fr.
Frais de dédouanement	18 fr.	Frais de dédouanement	18 fr.
Droits de douane (306 fr. / 100 kg)	6 fr. 10	Droits de douane (306 fr. /100 kg)	6 fr. 10
Total soumis à TVA	86 fr. 10	Total soumis à TVA	86 fr. 10
TVA (7,6%)	6 fr. 55	TVA (7,6%)	6 fr. 55
Coût total pour le consommateur	92 fr. 65	Coût total pour le consommateur	92 fr. 65
Droits de douane (6 fr. 10) > 5 fr. et TVA (6 fr. 55) > 5 fr. donc facturation des 18 fr. de frais de dédouanement		Droits de douane (6 fr. 10) < 10 fr. et TVA (6 fr. 55) < 10 fr. donc PAS de facturation des frais de dédouanement de 18 fr. Donc le montant final à payer par le consommateur sera:	
		Valeur de la marchandise	50 fr.
		Transport	12 fr.
		Frais de dédouanement	n.a.
		Droits de douane (306 fr. / 100 kg)	n.a.
		Total soumis à TVA	n.a.
		TVA (7,6%)	n.a.
		Coût total pour le consommateur	62 fr.
POTENTIEL D'ÉCONOMIE POUR LE CONSOMMATEUR 30 fr. 65			

ENFANTS Bien manger, un

Comment se nourrir de manière équilibrée dans une société inondée de publicités pour de la nourriture malsaine? Mission difficile, voire impossible!

Imaginez une classe de primaire de vingt-cinq élèves. Il y a vingt ans, un seul de ces enfants présentait un excès pondéral. Aujourd'hui, ils sont en moyenne cinq à souffrir de surpoids. Cette explosion de cas inquiète l'Organisation mondiale de la santé, qui évoque une «épidémie mondiale». A qui la faute? Entre autres, aux publicitaires vantant des produits malsains à des enfants et des adolescents passant trop d'heures devant les écrans. Notre enquête sur la publicité adressée aux enfants (cf. *FRC Magazine* No 3, novembre 2007) l'a démontré.

Difficile, dans ce climat, de manger sainement! En Suisse, la campagne de Promotion Santé Suisse «Pour un poids corporel sain» prône le retour à une alimentation équilibrée (cf. encadré). A l'échelle mondiale, Consumer International, fédération regroupant 220 organisations de consommateurs, demande l'interdiction de la publicité télévisée pour les produits alimentaires non équilibrés (cf. *FRC Magazine* No 12, octobre 2008). Celle-ci réitérera sa requête auprès de l'OMS à l'occasion de la Journée de la consommation du 15 mars. En espérant que cette mesure soit adoptée avant le prochain bilan-catastrophe, dans vingt ans...

Anne Onidi

La disposition stratégique des sucreries près des

«Je préconise un retour à des produits bruts

La **Dr Nathalie Farpour-Lambert** est médecin adjointe au département de l'enfant et de l'adolescent des Hôpitaux universitaires de Genève et présidente de Contrepoids (http://contrepoids.hug-ge.ch), programme de soins axé sur la prévention et le traitement de l'obésité.

La publicité vante majoritairement des produits peu sains. Quel impact aurait, d'après vous, la suppression de la publicité pour les aliments trop gras, trop salés et trop sucrés?

Ce serait un grand pas. Au niveau scientifique, il y a de plus en plus de preuves montrant que la publicité destinée aux enfants a un impact sur l'obésité. Ces publicités visent deux cibles: elles se veulent attractives pour les enfants tout en détournant l'attention des parents sur des arguments tels que le taux de calcium ou les vitamines. Dans cet environnement, motiver les enfants et les parents à avoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière devient quasi mission impossible!

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, sape les efforts des parents?

Principalement le manque d'information. En Suisse, l'étiquetage ne permet pas de distinguer un produit bénéfique d'un produit comportant des risques pour la santé. En Suède, les aliments considérés comme sains sont estampillés d'un symbole vert facilement reconnaissable. De plus, les produits transformés industriellement sont omniprésents! Les en-cas gras et sucrés se retrouvent, par exemple, dans toutes les cours de récré. La mode est également un frein important: les adolescents privilégient majoritairement le fast-food au repas assis. Manger sain signifie donc pour eux aller à l'encontre de la mode.

Que pensez-vous du label D-li vert, qui désigne les menus de type fast-food présentant un bon équilibre alimentaire?

défi quotidien

ARC/Jean-Bernard Sieber

caisses a de quoi décourager les efforts des parents.

non transformés»

J'encourage cette initiative, car elle va dans le sens de la mode tout en proposant une alimentation équilibrée.

Vous préconisez un retour à la cuisine du temps de nos grands-parents, préparée à base d'aliments bruts. Quels reproches faites-vous aux produits industriels?

Ils sont trop gras, trop sucrés et trop salés. Nous avons des preuves scientifiques que les aliments riches en énergie, c'est-à-dire en sucre et en graisse, jouent un rôle dans le développement de l'obésité. Ce sont en particulier tous les produits proposés aux enfants tels que biscuits, sucreries et boissons sucrées. C'est la raison pour laquelle je préconise un retour à des produits bruts non transformés afin d'éviter les apports énergétiques qui ne sont pas nécessaires dans la vie quotidienne. Les aliments-plaisir ne doivent pas être bannis mais réservés à des moments privilégiés, comme c'était le cas à l'époque.

A. O.

Prévention
Vers une unification?

Depuis cette année, la Suisse s'est dotée d'un Programme national alimentation et activité physique pour lutter contre le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles telles que cancers, diabète et maladies cardiaques. Tenant compte des recommandations de l'OMS, ce programme chapeauté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réunit de nombreux acteurs: Office fédéral du sport, Promotion Santé Suisse, des représentants des cantons et de l'économie, ainsi qu'une alliance de différentes organisations non gouvernementales. Une association qui va sans nul doute nécessiter de gros efforts de coordination...
Dans ce contexte, un avant-projet de loi a été présenté l'été dernier pour resserrer et harmoniser la politique suisse de prévention. Si la nouvelle loi venait à être adoptée, un Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé verrait le jour entre 2012 et 2015. Ce nouvel organe pourrait englober certaines sections de l'OFSP, Promotion Santé Suisse et le Fonds de prévention contre le tabagisme. **A. O.**

D-li vert: Fourchette verte... sans fourchette

Il y a quinze ans naissait à Genève le label Fourchette verte. Son but: proposer des assiettes de midi saines et équilibrées dans les restaurants tout public et de collectivités. Aujourd'hui, le label, soutenu par Promotion Santé Suisse, orne 871 établissements dans toute la Romandie et le Tessin.
Seulement voilà, les repas assis ont moins la cote auprès des 15 à 24 ans: 20% d'entre eux disent consommer des repas rapides deux fois par semaine. Des mets rarement équilibrés qui peuvent contribuer au développement d'une surcharge pondérale... Pour conquérir ce nouveau public, la Fédération Fourchette verte suisse vient de créer un nouveau label, en collaboration avec la Société suisse de nutrition. Nommé D-li vert, il est destiné aux fast-foods, kebabs, boulangeries, supermarchés et restaurants proposant de la restauration rapide. Les menus dignes de porter ce label doivent être équilibrés et peu gras. Les frites y sont toutefois admises, mais pas les boissons édulcorées! **A. O.**

Information et liste des établissements sur www.d-livert.ch

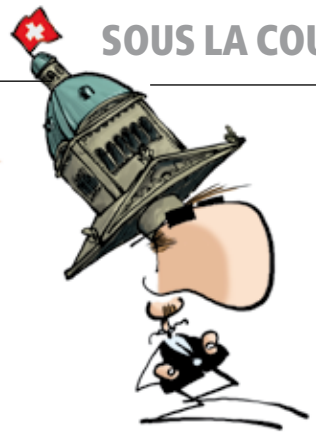

Europe Directive relative aux droits des consommateurs

La Commission européenne a adopté une proposition de directive relative aux droits des consommateurs visant à harmoniser ce domaine qui, pour l'instant, est concerné par quatre directives différentes. Les principaux éléments de la proposition sont en particulier l'obligation d'informer le consommateur des conditions avant la conclusion d'un contrat, un délai de rétractation de quatorze jours pour les contrats à distance ainsi qu'une réglementation par rapport aux clauses contractuelles abusives. Encore une fois, dans le domaine du droit de la consommation, l'Europe est en avance! **F. B.**

Bonus écologique Berne pas assez incitatif

La Confédération veut modifier l'imposition des véhicules automobiles, suite à une initiative du canton de Berne visant à différencier l'impôt en fonction de critères environnementaux et de rendement énergétique. Selon l'avant-projet mis en consultation, un bonus serait versé après la première immatriculation d'un véhicule à fort rendement énergétique et peu polluant. Pour définir les véhicules qui pourraient en bénéficier, elle s'appuiera sur la future Etiquette Environnement. Les ressources financières nécessaires proviendraient de l'augmentation, lors de la première immatriculation, du taux de l'impôt, qui passerait de 4 à 8%. Le modèle retenu est donc neutre sur le plan budgétaire. Les études menées sur l'efficacité de ce modèle montrent que, à long terme, les émissions de CO_2 provenant des voitures de tourisme pourraient être réduites de 200000 tonnes par an en moyenne. L'ATE, Greenpeace et le WWF se sont déjà prononcés sur cette consultation, estimant que les objectifs de réduction du CO_2 n'allaient pas assez loin. Ils proposent un système de bonus-malus basé sur des crédits d'émission négociables. Cette solution semble toutefois compliquée. Le mérite du projet préparé par la Confédération est en revanche sa simplicité, d'un point de vue administratif. Cela dit, la FRC estime que le bonus prévu est insuffisant pour contrecarrer la hausse d'impôt, ce qui n'incitera pas suffisamment les nouveaux acheteurs à choisir un véhicule vert plutôt qu'un autre. **F. B**

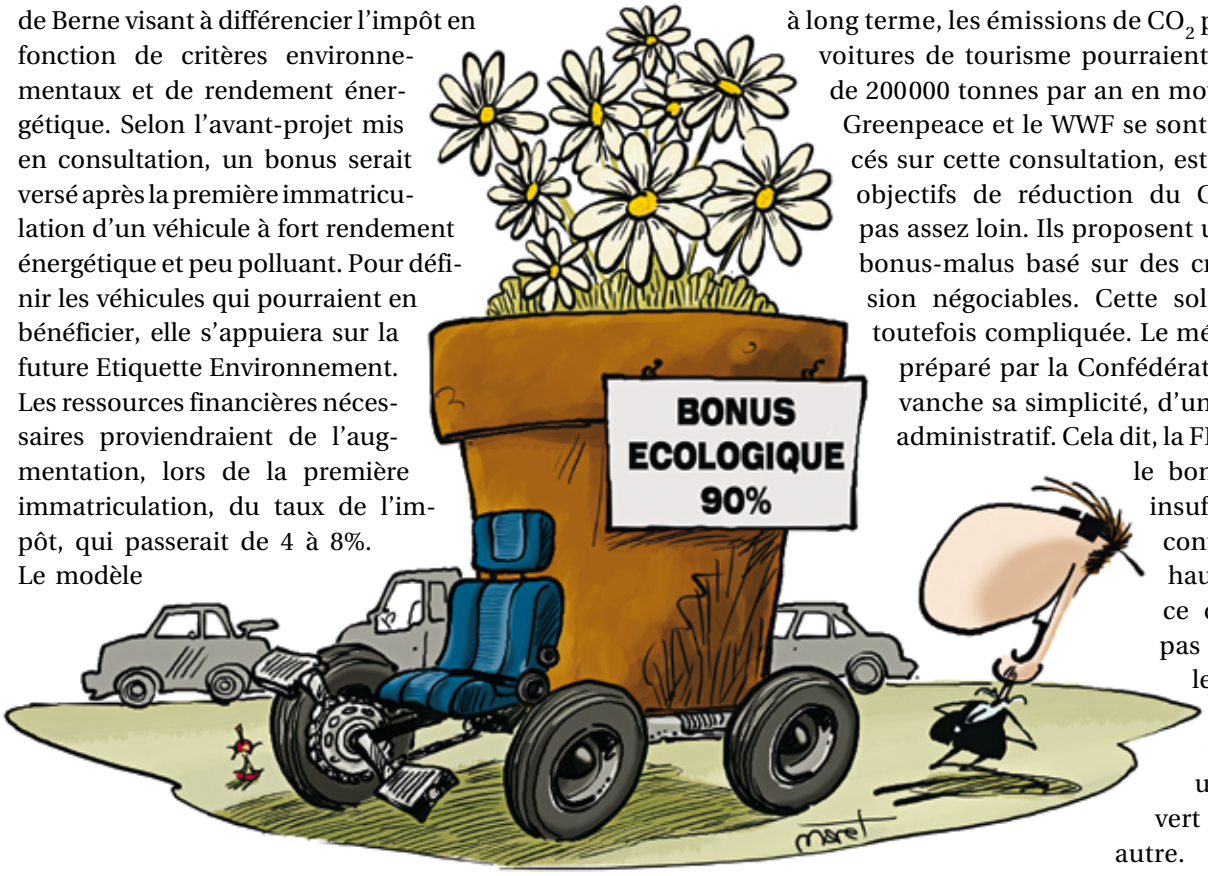

Concurrence Un rapport fédéral donne raison à la FRC

Doris Leuthard, conseillère fédérale en charge de l'Economie, a mis sur pied un groupe d'évaluation de la loi sur les cartels, qui régit notamment l'organisation et le fonctionnement de la Commission de la concurrence (Comco). Ce groupe a mis en exergue les problèmes de la Comco, souvent dénoncés par la FRC, notamment le fait que ses membres devraient être totalement indépendants ainsi que son manque de moyens. Une révision de la loi sur les cartels devrait être proposée prochainement. **F. B.**

Petit clin d'œil jubilaire sur le prix du lait

En 1958, le Conseil fédéral s'attaque à ce problème qui tient de la quadrature du cercle: fixer de manière aussi équitable que possible le prix du lait payé au producteur. A cette époque, le producteur touchait ainsi 43 centimes par kilo. Dans *J'achète mieux* No 136, en 1985, on voit que le litre de lait est payé au producteur 92 centimes. Aujourd'hui, il touche en moyenne 70 centimes, plus une vingtaine de centimes à titre de paiement direct introduit entre-temps et lié aux prestations écologiques. **F. B.**

Nouveau modèle tarifaire chez Sunrise

Un bon geste mais pas de liberté de mouvement

Fotolia

Sunrise fait un geste envers les consommateurs qui ne cherchent pas constamment l'appareil dernier cri. Malheureusement, le nouveau plan tarifaire réserve également des nouveautés moins réjouissantes en matière de tarifs et de liberté de mouvement.

Jusqu'ici, aucun opérateur ne permettait de prendre un abonnement sans acheter un nouveau mobile. Sunrise va dans le bon sens en offrant au consommateur le choix de renoncer, s'il le souhaite, à cette consommation effrénée de nouveautés. Il pourra aussi savoir ce qu'il paie pour son appareil et ce qu'il doit pour ses communications. Au vu des rabais offerts aujourd'hui par Sunrise, on remarque d'ailleurs à quel point le modèle tarifaire appliqué jusqu'à présent renchérit la facture!

La démarche de Sunrise n'est pas aboutie. L'opérateur offre en effet à celui qui ne change pas de téléphone un rabais sur la taxe d'abonnement mensuel. Bien. Pourquoi alors continuer à le lier par un contrat de douze mois, alors qu'il n'y a plus de nouvel appareil à «rembourser»?

Autre bémol: alors que Sunrise avait réduit le nombre de ses produits lors de son dernier changement de plan tarifaire, l'opérateur renforce la confusion en proposant de nouveau davantage d'offres.

Les offres de Sunrise ne sont pas si *flat* (illimitées, en français) que leur nom l'indique. Seul l'abonnement Sunrise flat max se rapproche plus ou moins du niveau des forfaits qui font la satisfaction des clients européens.

Dernière mauvaise surprise, et de taille: Sunrise passe d'une tranche tarifaire de dix secondes à la tarification par minute. Comme le consommateur paie désormais chaque minute de communication entamée, il s'agit tout simplement d'une hausse de prix. **Nadia Thiongane**

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Une main visible sur le marché

Depuis quelques mois, notre pays a donc un nouveau Monsieur Prix. Au-delà des attentes que peut faire naître l'arrivée d'un homme neuf à ce poste-clé, c'est peut-être un changement de société plus profond qui permet d'espérer une vraie avancée dans la lutte contre la vie chère.

A l'occasion de la crise, une idée qui était honnie depuis des années fait en effet un retour remarqué: la régulation. Alors qu'on l'a longtemps opposée abusivement à l'idée du libéralisme, la plupart des milieux reconnaissent aujourd'hui qu'une certaine régulation est la compagne naturelle d'un libre-marché efficace. Mais encore faut-il que la régulation fonctionne, car on ne peut se satisfaire de ce qui existe aujourd'hui.

Monsieur et Madame Banques? L'ombudsman a montré ses limites dès que le cataclysme financier a touché les épargnants, alors que l'indépendance de la Finma et l'efficacité de sa surveillance ont été mises en doute dès ses premiers pas.

Madame Electricité? Ce n'est que face au scandale des hausses de prix que l'Elcom s'est vu attribuer les moyens nécessaires pour combattre les excès liés à une libéralisation boiteuse.

Madame Concurrence? La FRC réclame depuis des années que la Comco pratique une lutte vraiment incisive contre les ententes de tout type passées sur le dos des consommateurs.

Pour ne pas être trop cruel, on ne tirera pas ici sur l'ambulance des multiples «docteurs» qui sont au chevet de la santé, secteur dans lequel la maîtrise des coûts n'est qu'une rengaine entonnée à chaque hausse des primes.

Face à la crise, la main «invisible» du marché a montré qu'elle portait bien son nom. Les Suisses ont assez attendu... et beaucoup trop payé. Il est temps que nos autorités délient les mains des organes de régulation et arment le bras des organisations de consommateurs en leur donnant les moyens de remplir la mission fixée par la Constitution fédérale.

Mathieu Fleury

Une question? Un doute?

Valérie Muster, responsable de la Permanence FRC Conseil, et son équipe de spécialistes se tiennent à votre disposition. Vous êtes membre FRC: 0848 575 105 (tarif normal) Vous n'êtes pas adhérent: 0900 575 105 (2 fr. 85/min)

Abonnement par SMS

«En consultant le relevé détaillé de ma facture de natel de Swisscom, je me suis aperçue qu'à la rubrique «services d'autres fournisseurs» figurait chaque mois le service du serveur téléphonique Jamba pour un abonnement que je n'ai jamais conclu. Les conditions et règlements en français qui me sont parvenus ultérieurement sont quasi illisibles et incompréhensibles. La traduction en français des textes originaux est de si mauvaise qualité que, même si je les avais reçus sur mon portable, je n'y aurais rien compris. Ce procédé est-il correct?»

Marlyse Jeker

FRC Vous êtes nombreux à nous faire parvenir le même témoignage, que l'origine du problème soit Jamba ou Echovox. Dans beaucoup de cas, la personne a effectivement commandé un logo, une sonnerie ou un jeu. Le hic, c'est qu'elle

Service Connect 1811 Comment y échapper.

Ce nouveau numéro de Swisscom, qui permet d'atteindre une personne dont le numéro de portable ne figure pas dans l'annuaire, a choqué de nombreux membres. Nous rappelons donc ici le moyen de le désactiver. Envoyez un SMS gratuit avec le texte STOP CONNECT au numéro 444.

Assurance complémentaire Jeune et sain, sinon rien!

«Je vous fais part de mon étonnement quant à la réponse de mon assureur attitré depuis plusieurs années. En effet, j'ai essuyé un refus net à ma requête de conclure une assurance qui prenne en charge les médecines naturelles. A 59 ans, mon état de santé actuel est bon. Je n'ai par ailleurs aucune séquelle d'accident, ni de prédisposition à une maladie.»

Daisy Seidl

FRC Seules les caisses maladie proposant l'assurance de base sont obligées d'accepter tout un chacun, quel que soit son état de santé. Concernant les assurances complémentaires, les assureurs peuvent choisir le type de profil qui leur convient: jeune, sportif, non-fumeur, etc. A partir d'un certain âge, ou après quelques ennuis de santé, même bénins, vous n'avez quasi plus aucune chance de conclure une assurance complémentaire. Toutefois, inutile de tricher en remplissant le questionnaire de santé, car vous commettriez une réticence (fausse déclaration sanctionnée par la loi sur le contrat d'assurance) en vous déclarant en meilleure santé que vous ne l'êtes. Aussi, avant de changer d'assurance complémentaire, veillez à vous assurer que la nouvelle caisse vous accepte et à respecter les délais de résiliation, qui ne sont pas les mêmes que pour l'assurance de base.

Tapez STOP

ignore totalement que, par un simple SMS, elle a conclu en réalité un abonnement!

Méfiez-vous donc des SMS reçus à la suite d'une telle commande et pensez à les consulter jusqu'au bout. Si vous deviez avoir conclu malencontreusement un tel abonnement, il vous faut immédiatement le stopper* et expliquer par écrit au fournisseur que son procédé n'est pas clair. Mettez surtout en garde vos enfants contre les risques qu'ils prennent en téléchargeant sans précaution jeux, sonneries ou musiques via leur téléphone portable, sans quoi la facture risque de prendre l'ascenseur. Vous trouverez plus de détails dans la brochure «Ces SMS qui coûtent», éditée par l'OFCOM et disponible gratuitement.

*** Pour résilier un abonnement de service**, il vous faut envoyer un SMS en inscrivant Stop + le mot-clé. Celui-ci doit être indiqué dans la confirmation de la commande. Par exemple pour Jamba, il faut vous rendre sur le site http://www.jamba.ch, par e-mail à info@jamba.net, par SMS au 9222 avec «STOP ALLE» ou STOPTOPSTAR, suivant le produit commandé, ainsi que par téléphone au numéro 0848 000 145.

*** Pour résilier tous les abonnements à un numéro court spécifique**, il faut taper Stop. Par exemple pour un service fourni par Echovox, il faut composer le 0848 123 767 ou envoyer STOP au numéro court concerné (par exemple 968 ou 911).

Loteries étrangères, attention aux arnaques

«Félicitations, vous êtes l'heureux gagnant de 980000 euros de la loterie (... espagnole, anglaise, voire hollandaise). Pour recevoir votre prix, vous devez prendre contact avec le département compétent.»

Ce message que beaucoup de membres ont reçu sur leur messagerie est une arnaque bien connue. Il en va de même pour les messages comme ceux provenant de Mme V. R., récemment veuve et domiciliée en Cote d'Ivoire. Ils vous informent par exemple que, atteinte d'une grave maladie ne lui laissant que peu de temps à vivre, elle offre de vous léguer, sous conditions, quelques millions de dollars.

Au risque de passer pour des rabat-joie, nous vous recommandons d'oublier cette manne. A moins, bien sûr, que vous ne souhaitiez agrandir le cercle des personnes grugées par ces fausses promesses. Vous ne recevrez jamais le gain promis en répondant à ce genre de courriels, puisqu'il s'agit d'une arnaque dite «à l'avance de frais» ou «à la commission». En effet, vous devrez non seulement transmettre vos coordonnées bancaires, mais aussi avancer de l'argent devant prétendument permettre le transfert des fonds. Une fois ces démarches effectuées, vous n'aurez plus de nouvelles de votre argent.

Conclusion: détruisez ces mails, même s'ils vous auront fait rêver. Cette arnaque n'est plus toute jeune. Elle évolue sans cesse et prend parfois des formes pernicieuses pour un profane! N'hésitez donc pas à nous contacter en cas de doute.

CD-DVD Ils peuvent être recyclés

«Que faire avec les CD et les DVD dont on n'a plus l'usage, à part les jeter à la poubelle? Le matériau (du polycarbonate) n'est-il pas réutilisable?»

Michel Borzykowski

Le polycarbonate peut en effet être réutilisé pour faire d'autres objets en plastique. Il n'existe pas d'usine de recyclage en Suisse, mais les disques collectés peuvent être envoyés en Allemagne pour être recyclés. Il faut rayer les disques pour protéger vos données personnelles, puis les apporter à un point de recyclage. Vous les trouverez dans les centres de collecte Swico (liste sur le site **www.swicorecycling.ch**) et parfois dans les magasins d'informatique et d'électronique, pour lesquels ce n'est cependant pas obligatoire. Certaines déchetteries communales les reprennent également. Renseignez-vous auprès de votre commune. Consultez également, la fiche de conseil de l'Office fédéral de l'environnement **(www.bafu.admin.ch)**.

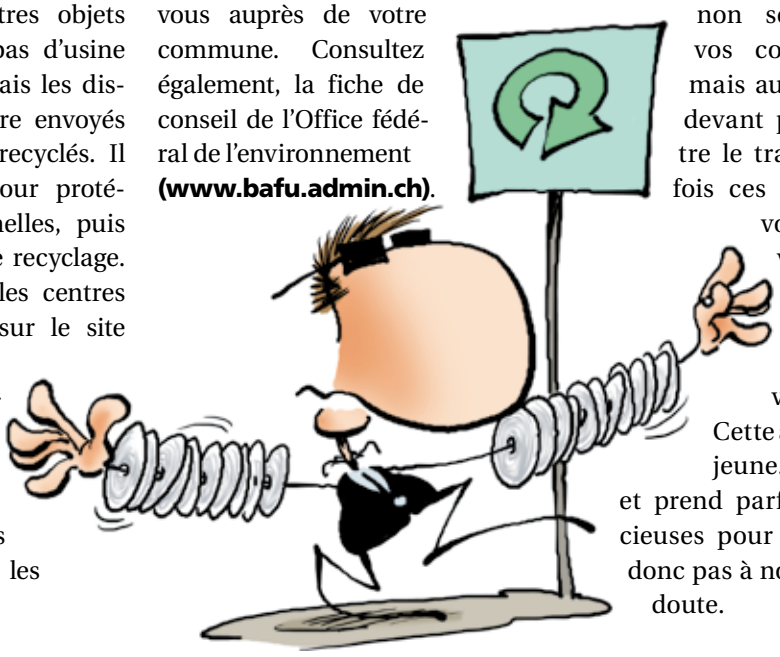

BRAVO La FRC n'a pas peur de se mouiller

Abonnée depuis très longtemps à votre revue, je voudrais vous féliciter pour vos prises de position. Enfin! Il y a longtemps que l'on n'a pas entendu la FRC prendre la parole. C'est précieux d'avoir un secrétaire qui n'a pas peur de se mouiller. Je vous en félicite.

Il faudrait également parler de la concurrence entre nos grands magasins. Bientôt nous n'aurons plus aucun choix entre Coop, Migros et Manor. Et il faudrait faire place à tous ces magasins alternatifs qui vendent des produits du pays. Un reportage sur ces derniers serait précieux.

Merci de votre travail et de vos prises de position dans l'émission «Forum» (La Première).

Elisabeth Zanoli

ÉCOLOGIE Canon fait mauvaise impression

Je suis un fidèle lecteur, membre de votre fédération, et je ne manque pas vos précieux conseils à chaque parution de votre magazine et sur votre site Internet. J'ai dû récemment remplacer ma vieille imprimante et me suis décidé pour un modèle de Canon, principalement pour des raisons économiques écologiques...

J'essaie, dans la mesure du possible, d'acheter des appareils me permettant de réduire au minimum mon impact sur l'environnement.

L'appareil choisi, un Canon, m'a paru idéal: impression laser, scanner et photocopieur intégrés (pas besoin d'autres appareils); économie de papier possible par impression de plusieurs pages sur une seule, etc.

Le dernier point permet de réduire d'un facteur 4 (2 pages par feuille + recto-verso) ma consommation de papier recyclé!

Canon s'en vante et, dans le même temps, effectue un gaspillage insensé de papier pour faire parvenir les manuels d'utilisation de cette imprimante en... 17 langues!

Cela représente pas loin de 500 pages qui, pour l'essentiel, vont passer directement à la poubelle.

La totalité de ces manuels sont également livrés sur un CD et disponibles gratuitement sur Internet. Le plus fort...? Canon se targue d'être à la pointe de la technologie environnementale et d'être un «Conservation Partner» du WWF. Merci de m'avoir lu! Je m'en vais de ce pas écrire directement à Canon et au WWF...

Romain Bornet

SUNSTORE L'autocollant antipub sans effet?

Philippe et Tomo Calain écrivent à Sunstore

Nous reçevons, hélas, régulièrement votre magazine «Sunstore préférence», bien que figure clairement sur notre boîte aux lettres la mention «Pas de publicité s.v.p». Ce matin, nous avons eu l'occasion de rencontrer par hasard votre agent de distribution dans notre quartier (...).

En réponse à nos protestations, votre agent signale qu'il a reçu la consigne de votre entreprise d'ignorer systématiquement les étiquettes demandant de ne pas distribuer de publicité. Nous n'avons aucune raison de mettre sa bonne foi en doute.

Nous vous prions aimablement de respecter notre souhait de ne pas recevoir de publicité. (...)

(Note: suite à ce courrier, Sunstore s'est excusé et a proposé... d'apposer un second autocollant pour ne pas recevoir son journal, ce que ces lecteurs ont bien sûr refusé.)

PRIX Qui gagne, perd

Dans ce monde des baisses entre la Coop et la Migros, je viens de remarquer que la Migros a augmenté la sauce tartare de 24% (le tube passe de 1 fr. 70 à 2 fr. 10).

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un produit de première nécessité, on peut se poser raisonnablement la question d'une telle augmentation. La composition n'a pas été modifiée, si ce n'est le prix aux 100 g... Merci d'avance.

Romain Boichat

EASYJET Pas facile d'être entendu

Voici mes critiques concernant la difficulté de contact avec EasyJet: j'ai réservé un vol pour Porto et souscrit l'assurance annulation Mondial-assistance (Elvia).

J'ai dû renoncer au vol pour des raisons de maladie. Mondial-assistance me demande une confirmation d'annulation de la part d'EasyJet, mais si, sur le site d'EasyJet, j'ai trouvé toutes sortes de questions (jambe cassée, femme enceinte, peur de voler...), je n'ai trouvé ni réponse à ma question ni adresse mail à laquelle m'adresser. J'ai donc téléphoné au numéro que Mondial-assistance m'avait indiqué, et un homme à la voix de robot m'a conduit pendant un quart d'heure à travers le dédale du site pour aboutir à un numéro de 12 chiffres auquel EasyJet devrait répondre dans les deux jours.

En résumé: ne serait-il pas plus simple d'indiquer une adresse mail à laquelle s'adresser? Ça coûterait trop cher? Mais l'homme-robot au téléphone coûte aussi! En revanche Swisscom est gagnant. Bien sûr, inutile d'écrire à EasyJet, jamais de réponse!

Sergio Durante

Courrier des lecteurs

Un article vous a plu ou irrité? Une pratique commerciale vous a déplu et vous voulez en avertir les lecteurs? Vous avez connaissance d'un fait pouvant intéresser la rédaction? N'hésitez pas à nous écrire! Faites-nous parvenir un courrier à FRC - Case postale 6151 1002 Lausanne

Retrouvez le détail de ces événements sur www.frc.ch

Cours «Bien manger à petit prix» à découvrire p.32
Pour vous inscrire:
Vaud: frcvaud@gmail.com - **Genève:** 022 774 44 15 ou frc.section.ge@gmail.com - **Neuchâtel:** neuchatel@frc.ch et 032 724 40 55, mardi après-midi ou 032 757 22 26 - **Jura:** 032 422 20 20 (répondeur) ou delemont@frc.ch
Autres cantons: consultez le *FRC Magazine* d'avril 2009

JURA Troc de vêtements pour enfants (tous âges) et de vélos, à Delémont, Bassecourt et Courgenay.
A Delémont, Comptoir, rue Emile-Boéchat, 4 mars
A Bassecourt, halle des fêtes, 18 mars
A Courgenay, halle de gymnastique, vendredi 3 avril

FRIBOURG La prochaine assemblée sera consacrée aux transports publics. Partagez vos idées avec nous!Les usagers des transports publics souhaitant donner leur avis sur le fonctionnement des TPF peuvent s'adresser à notre bureau (coordonnées ci-contre) jusqu'au 5 avril 2009, dans le but de préparer notre assemblée. Merci de votre précieuse coopération.
Bourses de printemps
A Fribourg, salle des fêtes, 16,17 et 18 mars
A Belfaux, les 25 et 26 mars

VALAIS Testez la Fourchette verte des établissements valaisans
En partenariat avec la Fourchette verte Valais/Wallis nous cherchons des personnes pour tester l'assiette du jour des établissements labellisés Fourchette verte. Repas et déplacement gratuits. Une courte formation est dispensée aux participants.
Prendre contact avec Françoise Hochreutiner, présidente de section au 027 395 34 71 ou 076 320 43 42

VAUD Assemblée générale de section, 22 avril, 18 h à la FRC-VAUD. Suivie de la projection du film «Argent = Dettes». Inscription: vaud@frc.ch

ADRESSES DES SECTIONS CANTONALES

FRIBOURG
Rue de l'Hôpital 2,
CP 553, 1701 Fribourg
Ouvert: ma et ve de 9 h à 11 h
Tél. 026 322 28 07
fribourg@frc.ch
consultation budget sur rendez-vous
Tél. 026 322 28 40
Présidente: Dana Raemy

JURA BERNOIS
Rue Neuve 7,
CP 386, 2502 Bienne
Ouvert: lu de 16 h à 18 h 30
Tél./fax 032 322 28 23
frc-bienne@bluewin.ch
Présidente: Violaine Kohler,
violaine.kohler@bluewin.ch

GENÈVE
Pl. de la Synagogue 2,
CP 5451, 1211 Genève 11
Ouvert: ma et je de 9 h à 12 h
Tél./fax 022 781 25 79
Présidente: Renée Roulet

JURA
R. des Granges 12, 2800 Delémont
Ouvert: ma de 14 h à 17 h
Tél./fax 032 422 20 20
delemont@frc.ch
Présidente: Josiane Daepp,
j.daepp@frc.ch

VAUD
cf. Permanence ci-dessous.
Président: Theo Bondolfi
vaud@frc.ch

NEUCHÂTEL
Rue Louis-Favre 1,
2000 Neuchâtel
Ouvert: ma de 14 h à 17 h
Tél. 032 724 40 55
Fax 032 724 28 80
neuchatel@frc.ch
Présidente:
Nicole Humbert-Droz
nicole.humbert-droz
@net2000.ch

VALAIS
R. des Châteaux 2,
CP 2195, 1950 Sion 2
Ouvert: ma de 9 h à 11 h
et je de 14 h à 17 h
Tél./fax 027 323 21 25,
sion@frc.ch
Présidente: Françoise Hochreutiner
f.hochreutiner@frc.ch

Permanence Conseil

Les membres voudront bien indiquer leur numéro d'adhérent au début de chaque appel. Les témoignages doivent nous parvenir par courrier postal.
Rue de Genève 7, 1002 Lausanne
Tél. 0900 575 105 (2 fr. 85/min) pour les non-membres.
Tél. 0848 575 105 (tarif normal) pour les membres.
Fax 021 331 00 93

Ouvert les matins de 9 h à 13 h, sauf je de 13 h à 17 h.
Consultations juridiques sur rendez-vous
Membres FRC gratuit (non-membres 50 fr.).
Consultations textiles sur rdv (lu de 10 h 45 à 12 h).
Membres FRC gratuit (non-membres 35 fr.)
Consultations budget sur rendez-vous
Membres FRC 50 fr. (non-membres 80 fr.)

EN **AVANCE** DEPUIS **CINQUANTE ANS**

ARC/Jean-Bernard Sieber

Bien manger à petit prix, ça s'apprend!

Préparer rapidement un repas sain et savoureux sans faire exploser son budget? Faire ses courses sans tomber dans les pièges des supermarchés? Prendre de bonnes habitudes alimentaires pour tourner le dos au surpoids? C'est possible!

Entre produits à bas prix, hard discounters, plats précuisinés, gammes light et produits bio, comment faire les bons choix quand le marketing nourrit la confusion? Peut-on s'alimenter sainement sans se ruiner? Les produits à bas prix sont-ils des horreurs diététiques? «Bien manger à petit prix», le nouveau cours élaboré par la FRC avec le soutien de Promotion Santé Suisse répond à toutes ces questions. Il détaille comment bien se nourrir avec un budget limité, donne des pistes pour composer judicieusement ses repas et aide à choisir intelligemment des produits.

Gratuit, ce cours est donné partout en Suisse romande dans les sections de la FRC, **sur inscription** (cf. p. 31).

Cours FRC «Bien manger à petit prix»

Date	Lieu	Heure
26 mars	**Neuchâtel** Maison des Associations des Rochettes Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel	19 h 30
31 mars	**Genève**, salle du CLAFG Place de la Synagogue 2, 1204 Genève	19 h 30
23 avril	**Bienne**, Bureau FRC Conseil Quai du Haut 12, 2502 Bienne	20 h
27 avril	**Savièse** Auditoire du Centre scolaire du Moréchon 1965 Savièse	19 h 30
7 mai	**Courfaivre** Centre Rencontres, Salle Mime Route de Soulce 36, 2853 Courfaivre	19 h 30
14 mai	**Lausanne**, Maison de quartier sous-gare Avenue Edouard-Dapples 50, 1006 Lausanne	20 h
14 mai	**Fribourg**, Restaurant de l'Aigle-Noir Rue des Alpes 10, 1700 Fribourg	19 h 30

MINIQUIZ

1 L'eau du robinet est
– 2 fois moins chère que l'eau en bouteille
– 10 fois moins chère que l'eau en bouteille
– plus de 100 fois moins chère que l'eau en bouteille

Fotolia

2 Un verre de 33 cl de cola contient
– 3 morceaux de sucre
– 7 morceaux de sucre
– 11 morceaux de sucre

DR

3 Il est recommandé de manger des légumineuses
– 1 ou 2 fois par mois
– 1 ou 2 fois par semaine
– 1 ou 2 fois par jour

DR

4 Les légumes sont sains
– et donnent une sensation de satiété
– mais pauvres en fibres
– mais chers

DR

Réponses: sur www.frc.ch

JAB 1002 Lausanne

Couverture: Photo ARC/Jean-Bernard Sieber

9 771662 712006